



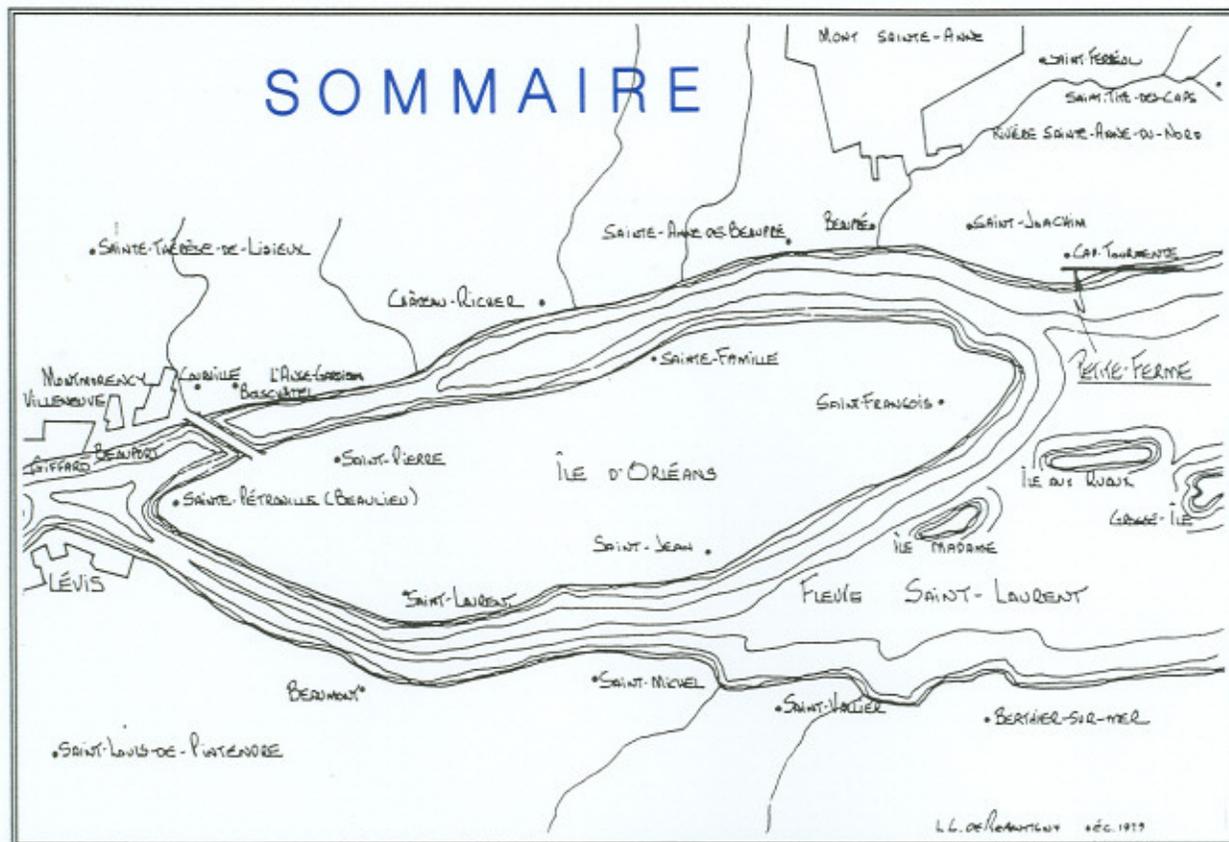
L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 23 - No 6

Février 1997



La Ferme d'en bas du cap Tourmente

Extrait de : Repentigny, Léo-Guy de., Environnement Canada, 1989, p. 18.

SOMMAIRE

Normes de <i>L'Ancêtre</i> et politique éditoriale	203
À la mémoire de Julien Fortin, La seigneurie de Beaupré - les premiers arrivés (première partie) (Cora Fortin-Houdet)	205
Un ancêtre d'un autre nom que Racette (René Le Grand)	215
Les familles Fraser de Rivière-du-Loup... ou le problème des mariages mixtes (suite et fin) (Paul-Henri Hudon)	219
L'Événement de 1897 (Jacques Saintonge)	227
Travaux en cours (Henri-Pierre Tardif)	229
Regard sur les revues (Jean-François Tardif)	231
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	233
Service d'entraide (Marcel Garneau)	235
Nouveaux membres (Pierre Perron)	239
Rencontre mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	240

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire

Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127 Télécopieur : (418) 651-2643

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1996-1997

Président : Bernard Lebeuf
Vice-président : Paul-É. Gaboury
Secrétaire : Jacques Tardif
Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Lionel Nadon, Jacqueline S.-Lapierre.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand *	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991
André Beauchesne	1991-1995
* décédé	

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Gabriel Brien
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année

-E.U. et autres pays 30,00 \$ US par année

Prix à l'unité 2,25 \$

Frais de poste

au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)

autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Envoi de publication - Permis N° 04180208

Imprimé par l'Imprimerie Logidoc Inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Gabriel Brien

Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,

Bernard Lebeuf, Jacques Saintonge,

H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Gérard Provencher,

Yvon Thériault, Sylvie Tremblay.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ U.S.
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent L'Ancêtre

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

Normes de L'Ancêtre et politique éditoriale

par Gabriel Brien

Vous remarquerez dans le présent numéro de notre bulletin et dans les suivants, certains changements en fait de présentation typographique.

En décembre dernier, un comité spécial de l'Exécutif s'est penché sur les normes et la politique éditoriale de notre publication. Il a produit deux documents : normes de *L'Ancêtre* et politique éditoriale du bulletin *L'Ancêtre*.

Les normes uniformisent la présentation en traitement de texte et la disposition des diverses chroniques. Quant à la politique éditoriale, elle sera distribuée aux collaborateurs du bulletin lorsqu'ils

enverront un texte à publier. Sur demande, cette politique éditoriale sera transmise à qui le désirera. On y signale, entre autres, que les textes devront, de préférence, être fournis sur disquette (format PC, compatible IBM *).

En ce qui a trait au Code de déontologie du généalogiste dont nous terminons la présentation dans ce numéro, il s'harmonise parfaitement à ces normes et à cette politique éditoriale de *L'Ancêtre*.

* IBM est la marque enregistrée de la Firme IBM.

Le Code de déontologie du généalogiste (suite et fin)

3. Le respect des lieux de recherche et des documents

3.1 Le généalogiste respecte les consignes des autorités et les règlements établis dans les différents centres ou lieux de recherches qu'il fréquente.

3.2 Le généalogiste effectue ses travaux de recherches dans le respect des autres chercheurs qui l'entourent.

3.3 Le généalogiste traite avec le plus grand soin les instruments de travail et les documents mis à sa disposition, qu'ils soient livres, registres, fiches, manuscrits, plans, photos, microfilms, microfiches, ou données sur support informatique; il redouble d'attention et de minutie lorsqu'il s'agit de pièces originales pour ne pas contribuer à leur dégradation.

3.4 Le généalogiste ne doit pas annoter ces instruments de recherche ou documents, ni apposer d'inscriptions manuscrites sur ceux-ci, même pour des motifs de correction, mais il est encouragé à signaler à leur détenteur les rectifications qu'il estime devoir être apportées.

3.5 Le généalogiste ne doit pas s'approprier, subtiliser, endommager, ni mutiler les instruments de recherche ou documents mis à sa disposition.

4. Le respect du droit à la vie privée

4.1 Le généalogiste respecte la nature confidentielle de certaines informations recueillies sur la vie privée des citoyens, faisant preuve de discrétion et de discernement dans la communication, la publication et la diffusion de telles informations, et obtenant, le cas échéant, l'autorisation des personnes concernées.

4.2 Le généalogiste ne doit sous aucun prétexte diffuser des données généalogiques pouvant porter préjudice à des tiers.

4.3 À moins que les personnes visées n'y consentent ou qu'il ne s'agisse d'un fait de commune renommée qu'il lui incombe de faire valoir, le généalogiste ne divulgue pas la filiation biologique d'une personne adoptée légalement.

4.4 Le généalogiste respecte les engagements de discrétion pris lors de la communication d'informations confidentielles, et il répond d'éventuelles violations de tels engagements.

5. L'intégrité dans la recherche rémunérée

- 5.1 Le généalogiste qui effectue une recherche pour le bénéfice d'autrui moyennant rémunération convient à l'avance de la base de rémunération, de préférence par écrit.
- 5.2 En cas de difficultés à effectuer le travail, le généalogiste en informe le client, sollicite son consentement avant de poursuivre la recherche, et convient à l'avance des coûts supplémentaires.
- 5.3 Le généalogiste doit indiquer à son client, s'il y a lieu, les réserves que comporte son travail, et lui fournir, sur demande, les preuves de véracité des allégations qu'il contient.
- 5.4 Agissant en toute intégrité, le généalogiste présente les faits de façon objective en respectant les règles précitées de discrétion et de confidentialité.

6. La sanction

- 6.1 Toute contravention au code de déontologie portée à l'attention de la société peut faire l'objet d'une sanction, mais seulement au terme d'une enquête au cours de laquelle le membre concerné a eu le droit de se faire entendre sur les allégations reprochées.
- 6.2 Pour être opposable à un membre de la société, le code de déontologie doit avoir été signé par lui.

(En vertu de l'article 4.16 des règlements généraux de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, à sa réunion du 20 mai 1995, le Conseil d'administration a adopté le présent Code comme règle de conduite applicable aux généalogistes)

* * * * *

Horaire aux Archives nationales

Nos excuses aux Archives nationales du Québec pour l'erreur qui s'est glissée dans le dernier numéro de *L'Ancêtre*, vol. 23, n° 5, page 200.

Nous aurions dû lire l'horaire comme suit :

Les jours et heures d'ouverture :

Manuscrits et microfilms :

Lundi, jeudi et vendredi : 10h30 à 16h30.
Mardi et Mercredi : 10h30 à 21h30.
Samedi : 8h30 à 16h30.

Bibliothèque :

Lundi au vendredi : 10h30 à 16h30.

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Cours de généalogie, 2^e samedi du mois 9h30 à 12h00, Inscription requise – 644-4795

* * * * *

À la mémoire de Julien Fortin (première partie)

par Cora Fortin-Houdet

La seigneurie de Beaupré - les premiers arrivés

Voici, présentée par tranches de temps aussi courtes que possible, une monographie de la seigneurie de Beaupré, à l'époque où y vivait le chef de notre lignée Fortin. C'est une partie de l'histoire de la Nouvelle-France du XVII^e siècle. Plutôt que de décrire, nous avons essayé d'expliquer, pour fixer dans notre mémoire ce qui s'est passé en même temps en Europe et ici au Canada, ceci, à l'aide de nombreux travaux de recherche édités ces trente dernières années grâce auxquels bien des zones d'ombre ont reçu un éclairage précisant des faits, des faits qui font l'Histoire.

Cette monographie de la seigneurie de Beaupré dédiée à notre ancêtre sera suivie de trois autres. Elles diront les débuts des parties de régions que des petits-fils ont colonisées. Ils ont traversé le fleuve vers la côte du Sud au début du XVIII^e siècle, occupé des *townships* de l'arrière-pays au XIX^e siècle et défriché l'Abitibi au XX^e siècle. Au nombre de ces pionniers du Québec, on en trouve, à chaque génération, qui sont inscrits à notre tableau d'ascendance. Notre génération, la huitième née ici (1923-1945), sera la première à ne pas devoir aller toujours plus haut, plus loin, pour survivre.

Julien Fortin - témoin des débuts de la seigneurie

Alors que la Nouvelle-France est propriété de la compagnie des Cent-Associés, la compagnie de Beaupré (1636-1668), dont Julien Fortin fut l'un des huit associés, a administré les seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans jusqu'à ce que Mgr de Laval en rachète toutes les parts de 1662 à 1668. Le domaine que les seigneurs de Beaupré se réservaient alors était les terres de Cap Tourmente, ce que nous connaissons aujourd'hui comme étant la grande et la petite ferme de Cap Tourmente entre lesquelles se trouve la terre de Julien Fortin, au Petit-Cap.

Nous pensons que notre ancêtre Julien Fortin (1621-1690?), un des chefs de lignée dans notre tableau d'ascendance Houdet-Fortin, était majeur

lorsqu'il émigra « en Canada ». Il avait quitté, pour n'y plus revenir, une paroisse du Vairais aux confins de l'ancienne province du Perche (département actuel de l'Orne, limite nord-est du département de la Sarthe).

Son père, prénommé aussi Julien (1599-1679), possédait à Saint-Cosme-de-Vair un étal de boucher à la « Grande Cour du Cheval-Blanc »¹, propriété de son grand-père, Gervais La Vye. De vastes cours entouraient « l'hostellerie du Cheval-blanc », le rendez-vous des voyageurs. Y vivaient aussi un maître-chirurgien nommé Guillaume La Vye, frère de l'hôtelier, un maréchal du nom de Pierre Hardouin apparenté aux Fortin et une famille Bouchard. Saurons-nous un jour, quand, comment, pourquoi il est venu? Il rejoignait les 85 familles en voie d'établissement - estimation du recensement de 1645 - pour un total de 600 âmes. Les seigneuries accordées étaient dispersées du poste de Tadoussac au fort de Ville-Marie. Seule la rive nord du Saint-Laurent était habitée. En 1648, la mission de Beauport (jusqu'au cap Tourmente, y compris l'île d'Orléans) comptait 200 âmes pour 140 adultes². La compagnie, engagée dans l'administration de la colonie, devait trouver une grosse partie de son financement par la traite des pelleteries. Les territoires du nord du Canada recelaient les plus belles fourrures. Les Hurons et les Algonquins exerçaient une influence sur les approvisionnements, au nord et à l'ouest et contrôlaient les issues fluviales. D'Europe, la demande pour la peau de castor était alors illimitée. Mais, déjà, la toute jeune colonie était soumise à la terreur iroquoise. Dès 1644, une trentaine de familles montagnaises et algonquines avaient précipitamment quitté la mission Saint-Joseph de Sillery, terre de Sillery³, pour se réfugier dans le fort Saint-Louis bâti sur les hauteurs du cap Diamant. Le gouverneur, Charles Huault de Montmagny a, en 1636, ceinturé le fort de murs en pierre et en maçonnerie et lui a ajouté un corps de garde. Toujours à Sillery, abandonné aussi le monastère-hôpital des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec construit voisin de la mission des jésuites⁴. Les seigneuries de Portneuf⁵ et Descham-

bault ⁶ vont aussi être vidées de leurs habitants. À Trois-Rivières la centaine de personnes vivent toujours dans le fort de bois, construit en 1634 par l'un des gentilshommes de l'équipage de Champlain, le sieur de La Violette. À Ville-Marie le premier enthousiasme est déjà épuisé. Cette même année 1644, seulement quelques militaires sont venus rejoindre la cinquantaine de personnes y survivant dans des conditions de péril constant ⁷. Personne n'ose plus sortir du fort.

L'état de siège dans lequel tous se sont sentis concernés va se prolonger et la population entière a été amenée, à un moment donné, à se regrouper dans des réduits fortifiés (Saint-Pierre à l'île d'Orléans, Château-Richer sur la côte de Beauport, Sainte-Marie au Cap-de-la-Madeleine). On vivait dans la hantise du poteau de torture! En 1648, il n'y a que 12 soldats à Québec. La France, paralysée par la Fronde (1649-1653), menacée jusqu'en 1659 par les Espagnols, a peu contribué à la protection de sa colonie ⁸.

Le Règlement de 1647

Malgré la ruine du commerce des pelleteries, conséquence de l'état de guerre avec les Cinqu Nations iroquoises et d'épidémies dévastatrices, la banlieue de Québec et les seigneuries de Beauport, Beauport, Île d'Orléans et Notre-Dame-des-Anges bourdonnent d'activité. La petite colonie s'accroche, tente un établissement sur les rives du Saint-Laurent. Un morceau de terre à soi, se dire « habitant », c'est le premier objectif à atteindre. En France, alors, devenir propriétaire terrien était presque impossible.

Cette ruine du commerce des fourrures eut pour conséquence que la « Compagnie de la Nouvelle-France » dite des Cent-Associés, créée par l'« Acte d'établissement de la Compagnie générale de la Nouvelle-France », signé à Paris le 29 avril 1627 ⁹, avait dû abandonner, dès 1645, la traite des fourrures à une communauté des habitants. Les « habitants » de la colonie y étaient tous associés sans avoir à engager de fonds personnels, le capital devant être constitué des revenus générés par le trafic des pelleteries. Pour arranger les choses, l'édit d'un premier document constitutionnel au Canada : L'« Arrest du 27 mars 1647 portant Règlement pour les habitants de la nouvelle France » venait d'inaugurer une première forme de gouvernement représentatif et confédéré. Ce « Rè-

glement de 1647 » était une réponse aux désordres et au mécontentement provoqués par la nouvelle administration de la « Communauté des Habitants ». Les « Cent-Associés » conservaient leurs seigneuries.

La Nouvelle-France - colonie, propriété des Cent-Associés

La seigneurie des Cent-Associés de 1627 était redevenue terre française en 1632, alors que le traité de Saint-Germain-en-Laye restituait le Canada à la France. Le poste de traite de Québec comptait 26 âmes.

Pour mieux comprendre l'actualité de 1632, voyons son passé récent, faisons un peu d'histoire. Quelque trente ans plus tôt, le roi Henri IV de France avait concédé à ses anciens coreligionnaires des places dites de sûreté, où les huguenots tenaient garnison armée. Son fils, Louis XIII, ne tarda pas à comprendre que ses sujets de Religion Prétendue Réformée (RPR), défenseurs de la cause protestante (qu'appuyait ouvertement l'Angleterre) se disaient quand même d'un loyalisme sans faille à son égard tout en rejetant sur les catholiques la responsabilité de la guerre civile. Décembre 1620, réunis à La Rochelle, ils ont décidé de s'insurger contre le pouvoir royal. ¹⁰ Finalement, Londres en a profité pour déclencher la dernière guerre politico-religieuse au royaume de France en allant au secours des huguenots, en 1628, alors que l'armée française les assiégeait. En plus de bloquer avec deux escadres la sortie du port de La Rochelle, ce qui donnait libre mer aux corsaires, les Anglais en profitèrent pour réaliser leur projet d'anéantissement des établissements français en Amérique. Les frères Kirke (nés d'une mère française et d'un père écossais) ont accepté de leur rendre ce service.

Le 10 juillet 1628, alors que tout semble aller pour le mieux en Nouvelle-France, une catastrophe s'abat sur la colonie. Samuel de Champlain apprend que la flottille des Kirke est à l'ancre à Tadoussac et qu'ils ont saisi la flotte des Cent-Associés, quatre navires, que commandait l'amiral Claude Roquemont. Les Cent-Associés venaient ravitailler Québec en plus d'amener environ quatre cents personnes dont un grand nombre, « fleur de la jeunesse de Normandie » ¹¹, venait pour coloniser la Nouvelle-France, parmi eux; le futur seigneur de Beauport, le chirurgien Robert Giffard. Et, autre malheur, la ferme de « Cap de Tourmen-

te » est disparue en fumée! Pourtant Champlain tient bon. Les Anglais reviennent l'été suivant. Champlain est forcé de capituler le 9 août 1629. C'est cette même année 1629 que Louis XIII décida de faire la paix avec les protestants insurgés car, plus que de réduire l'hérésie, le roi voulait obtenir une totale obéissance de ses sujets ¹².

La Compagnie de la Nouvelle-France - seigneuresse de la Nouvelle-France

À peine installé sur le trône de France, Louis XIII a dû confronter les problèmes de la continuation de l'exploration des terres inconnues. Déjà les Néerlandais, habiles commerçants, traversaient les océans. Leurs colonies s'étendaient en Indonésie, aux Amériques, en Afrique du Sud. D'autre part, jugeant que la classe bourgeoise (peuple des villes), comme la classe rurale (peuple des terres) étaient toutes deux dépossédées parce que leurs énergies étaient mal utilisées dans l'État, et avec le cardinal de Richelieu fait nouveau chef du Conseil d'État, ils vont tous deux les mettre au travail, vont inviter les gentilshommes et les personnes oisives à voyager par mer et à trafiquer librement en tous pays. Des primes à la construction de navires seront offertes, des congés décernés à des gens capables. Furent créées des compagnies, sociétés privées par actions constituées sous le patronage et le contrôle de l'État pour exploiter les richesses d'outre-mer, sous la protection du pavillon français et avec bénéfice du monopole.

D'autre part, a été attribuée à Nicolas Langlois, sieur de Collemoulins, conseiller du roi en ses Conseils, la fonction, nouvellement créée, d'inspecteur général de la Marine, pour la Normandie. Pour la Bretagne, ce sera Marbeuf ¹³, procureur général du roi au parlement de Rennes. La « Société des de Caën », composée d'anciens associés de Rouen et de Saint-Malo, fut dissoute mais les Bretons conservaient leurs privilèges de l'exclusivité de la pêche à la morue et à la baleine, dans l'Atlantique Nord.

Pour la défense des côtes sur la Manche, des compagnies de gardes-côtes pour repousser les pirates et secourir les naufragés furent recrutées parmi les hommes domiciliés dans les paroisses du littoral. René du Breil, premier comte de Pontbriand (1575-1664), époux de Jacquemine de Guémadeuc, a été confirmé « capitaine général des gardes-côtes de l'évêché de Saint-Malo ». Il devait

« faire garder les côtes et les fortifier en prévision d'une descente des Anglais [...] mettre son château de Pontbriand en état de défense et y tenir garnison ¹⁴ ».

C'est alors qu'il commandait au siège de La Rochelle que le cardinal de Richelieu mit en place ce qui sera la « Compagnie de la Nouvelle-France ». L'acte fut signé à Paris le 29 avril 1627. Chaque membre devait verser 3000 livres, dont 1000 livres au plus tard le 31 janvier 1628. Ce même 29 avril 1627, un premier contrat a été passé entre le Cardinal et les six membres fondateurs (dont Claude Roquemont et Jacques Castillon) de la « Compagnie de la Nouvelle-France » qui recevait la Nouvelle-France, la « Nova Gallia » du florentin Giovanni de Verrazano dont l'expédition d'exploration avait été organisée en 1524 par Jean Ango. La nouvelle compagnie se voyait octroyer le monopole à perpétuité du commerce des fourrures et, pour quinze années « sur tout ce qui se produit en Nouvelle-France sur terre, sur mer, la pêche de la baleine et de la morue excepté » (sic). Elle recevait également le pouvoir d'entretenir des troupes, d'édicter des règlements généraux, de battre monnaie. Les indigènes convertis seront « censés et réputés naturels français ». Ils pourront venir en France et y acquérir, tester [...] « tout ainsi que les vrais regnicoles » ¹⁵. En retour, cette compagnie devait assumer les frais de l'administration de la colonie et faire passer en Amérique du Nord 4000 immigrants en quinze ans, tous Français et catholiques. Seigneuresse de la Nouvelle-France, la compagnie devait foi et hommage au roi, son souverain et suzerain.

Moins de dix jours après cette création de la « Compagnie de la Nouvelle-France » qu'on connaît sous l'appellation compagnie des Cent-Associés, en l'hôtel du Cardinal, douze directeurs furent désignés et Jean de Lauson suggéré comme intendant. Cent douze souscriptions seront enregistrées ¹⁶. Douze lettres de noblesse furent mises à la disposition de la nouvelle compagnie. Parmi les premiers à souscrire, il y eut Pierre Le Blond, un marchand chapelier de Paris, qui par après cédera la moitié de sa part à François Benoist, aussi chapelier de Paris ¹⁷. C'est entre 1634 et 1640 qu'ont été concédées les grands fiefs ou seigneuries de Lauzon, de La Prairie de La Madeleine, de Montréal, de l'Île Jésus, de De Maure, de Beauport, de Beaupré et de l'Île d'Orléans.

Concession des deux seigneuries – Beaupré et Île d'Orléans ¹⁸ :

Lors d'une assemblée générale de ses membres tenue à Paris, en l'hôtel de Jean de Lauson, le 15 janvier 1636, la Compagnie de la Nouvelle-France a octroyé à l'un d'entre eux, Antoine Cheffault, sieur de la Regnardière, avocat au Parlement de Paris,

« l'estendue de terre contenue depuis les bornes du Sieur Giffart en descendant le fleuve St Laurens en la Nouvelle France jusques à la Rivière du Gouffre sur six lieues de profondeur dans les terres [...], soit la seigneurie de Beaupré. »

Au cours de la même assemblée, la Compagnie de la Nouvelle-France concéda à un autre de ses membres, Jacques Castillon, bourgeois de la ville de Paris « l'estendue et concistance des terres » de l'Île d'Orléans [...]. La compagnie mandait enfin au sieur de Montmagny, nommé le même jour, 15 janvier 1636, « gouverneur pour ladite Compagnie audit pais sous l'autorité du Roy », de mettre les sieurs Cheffault et Castillon en possession de leurs seigneuries.

Le 29 février 1636 Antoine Cheffault et Jacques Castillon [...] déclaraient que les concessions de Beaupré et de l'Île d'Orléans avaient été faites

« pour et au nom et profit tant de Mrs Fouquet et de Lauzon Conseillers d'Etat, Berruyer Sr de Manselmont, Rozée, Duhamel marchands, que dudit Sr Cheffault chacun pour un 8^e et du Sr Castillon aussy pour un 8^e. »

À cet acte un nom manque pour compléter la liste des huit associés. Dans sa monographie *Les Seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts*, M. Raymond Gariépy nous précise que « ce nom est celui de Juchereau, mentionné comme marchand avec Jean Rosée et Jacques Duhamel dans les actes de prise de possession des seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans en 1638 ». Ce serait Noël Juchereau, sieur des Châtelets, décédé en 1648, qui était passé en Nouvelle-France dès 1633 ou 1634 pour administrer les affaires de la compagnie des Cent-Associés, avec François Derré de Gand, chevalier de l'Ordre de Malte, décédé en 1641. Au lendemain de ce 29 février 1636, une société formée de ces huit associés porta le nom de « Compagnie de Beaupré ». Elle administra les deux seigneuries de Beaupré et de

l'Île d'Orléans « jusqu'à ce que M^{gr} de Laval en eût acquis la majorité des parts en 1664 » pour assurer des revenus au Séminaire de Québec qu'il venait de fonder.

Julien Fortin, coseigneur

Avant l'achat d'une huitième part des mises de fonds de la Compagnie de Beaupré que fit Julien Fortin, en date du 23 août 1657, des concessions avaient été faites dans la seigneurie de Beaupré et la compagnie avait, le 17 avril 1646, donné ¹⁹ à Olivier Letardif la part que possédait le chevalier de Gand (acquise de Jacques Castillon ou de Noël Juchereau), moyennant quoi Letardif devait agir comme représentant de la compagnie, en Nouvelle-France. « Le jour même [...] ce dernier passa deux actes devant les notaires Le Vasseur et Morel, au Châtelet de Paris » par lesquels il concéda des terres de six arpents de front chacune dans la seigneurie de Beaupré à Claude Poullain, interprète arrivé en 1634, ainsi qu'à Robert Drouin, briquetier arrivé avec Champlain en 1633. Il devait également affermer, aux plus grands avantages de la compagnie, les terres du domaine des seigneurs de Beaupré. De 1640 à 1646, les frères Gagnon, Mathurin, Pierre et Jean, avaient été métayers de la Ferme Saint-Charles, sur le domaine des seigneurs de Beaupré. Leur successeur fut, en 1646, M^r Louys Gasnier, par un bail de trois ans lequel sera renouvelé pour six ans (capturé, le 18 juin 1661, emmené en captivité chez les Agniers, on n'aura plus jamais de ses nouvelles – il était meunier de son métier). En novembre 1650, Claude Poullain, avec Abel Benoist, loua pour six ans l'« habitation de Toussaints » (la Ferme du milieu). À partir de 1657, Claude Bouchard prit à bail pour six ans la Ferme d'en bas (l'ancienne ferme des de Caën). Il y reçut la visite d'indiens iroquoisés ce même jour de juin 1661, soit le 18 juin.

« Olivier Letardif ne fut cependant pas le premier à faire du recrutement car la seigneurie de Beaupré était déjà passablement peuplée à cette époque, comme en témoigne la carte que fit l'ingénieur Jean Bourdon, en 1641, des terres "depuis Kebec jusque au Cap de Tourmente" » ²⁰ :

Jean Jolliet, les fils Cloutier : Zacharie fils et Jean; François Bellenger, les fils Guyon : Simon et Jean; Marin Boucher, les frères Gagnon : Mathurin, Pierre et Jean, Claude Estienne et Jacques Boissel. Ils étaient alors établis sur le territoire

s'étendant de la rivière du Petit Pré jusqu'à la rivière aux Chiens, aujourd'hui Château-Richer ²¹.

Par des actes des notaires Piraube et Tronquet (21 septembre 1643 et 10 avril 1645), nous précise M. Gariépy, on sait que François Derré et Noël Juchereau, premiers procureurs de la « Compagnie de Beaupré », avaient très tôt accordé de vive voix des concessions. Il dut en être ainsi pour tous les autres habitants mentionnés sur la carte Bourdon. On n'accorda pas immédiatement officiellement des titres de concession aux habitants établis depuis quelques années déjà à Beaupré, dont notre chef de lignée Julien Fortin. C'est seulement en 1650 et en 1651 que le procureur de la compagnie accorda des titres à vingt-deux habitants : Jean Jolliet, Macé Gravelle, François Bellenger, les frères Guion : Simon et Jean, Claude Auber, notaire, Pierre Lemieux, Mathurin Gaingnon, Michel Blanot, Robert Drouin, habitants de Château-Richer et, dans ce qui sera paroisse Sainte-Anne du Petit-Cap : Étienne Racine (successeur de Jacques Boissel), Claude Poullain, Étienne de Lessart, Robert Giguère, Julien Mercier, Louis Gasnier, le maître-boulangier Pierre « le Picard » et Julien Fortin qui, lui, reçut la concession voisine (terre de cinq arpents sur une lieue et demie sise à un mille de l'actuelle basilique de Sainte-Anne et qu'achètera Robert Caron en 1654) et, finalement, Claude Bouchard.

En juillet 1652, le gouverneur Jean de Lauson accorda des titres de concession à Zacharie Cloutier fils, Olivier Letardif, Jean Cochon père (serait venu avant 1635, a été procureur fiscal de la seigneurie de Beaupré de 1652 à 1662), Jean Cloutier, Jean Cochon fils, Thomas Dufenil, Gilles Bacon, Jean Doyon, Pierre Parent et Jean Gagnon. En 1652 le fils du gouverneur, le sénéchal Jean de Lauson, reçut le fief de Lotinville, dans la future paroisse de L'Ange-Gardien. En 1654, la famille Couillard recevait 82 arpents de terre entre la Rivière Montmorency et le fief de Lotinville.

Le 15 avril 1655, le gouverneur accorda à Olivier Letardif une concession de vingt arpents au Cap Tourmente, terre qui fut remise aux seigneurs en 1662. Il confirma aussi l'octroi de concessions à d'anciens et à de nouveaux colons, soit Robert Anest, Jean L'Épée, Robert Paré, Pierre Gibouin, Pierre Simard, Mathurin Le Monnier, Jean Levasseur, Georges Pelletier, Robert Foubert, Jean Caron, Jean Le Picard (fils du meunier M^e Pierre

Lepicard et époux en 3^e noces de Marie-Anne Fortin, fille de Julien Fortin). En 1656 Martin Grouvel (décédé en mer en 1660) reçut 12 arpents de front à Sainte-Anne. Et en juin 1659 le gouverneur d'Argenson confirma à Julien Fortin dit Bellefontaine et à François Bellenger ²² les terres que nous connaissons sous le nom de Coteau Fortin ²³. Finalement, en 1662, Charles Aubert de La Chesnaye concéda deux terres à l'est du Petit Cap à Claude Bouchard et à Nicolas Manière qui les remirent aussi à Mgr de Laval.

Au temps de la guérilla iroquoise

Les années 1650-1662 auront été difficiles à vivre pour les seigneurs de Beaupré. Peu avant l'arrivée ici de Julien Fortin, on était aux moments forts de l'expansion des missions en Nouvelle-France. Les Attikamègues venaient nombreux se faire instruire à Trois-Rivières et à Sillery. Il y avait alors à la mission Saint-Joseph un chassé-croisé de missionnaires, de frères et « donnés », de Français engagés et soldats, d'ambassadeurs et délégués iroquois de la Confédération des Cinq-Nations dont les Agniers (Mohawks) de la région du lac Champlain. Y venaient surtout des guerriers hurons essayant de s'ouvrir un passage sur la rivière des Outaouais avec dessein de contrôler le réseau du commerce des fourrures dans tout le Nord et sur les rives du fleuve Saint-Laurent. La nation huronne, sédentaire, habitait la presqu'île de la baie Georgienne, alors que l'Iroquoisie occupait sur les rives du lac Ontario la partie nord de l'actuel État de New York. De fragiles pourparlers de paix, à l'occasion desquels Guillaume Cousture (1618-1701) eut rôle d'ambassadeur ²⁴, donnèrent pour un temps de l'espoir. De la Confédération des Cinq-Nations, deux d'entre elles vont refuser l'entente proposée et la guérilla iroquoise va aller en s'intensifiant.

Dans le gouvernement de Québec, du Cap Tourmente au Cap Rouge (avec l'île d'Orléans), dix lieues de pays sont occupées rive nord du fleuve Saint-Laurent. Les Iroquois ont piégé les habitants de la colonie comme dans une immense toile d'araignée. Ils ont fait irruption sur tous les points de la colonie en même temps. Ainsi sont-ils arrivés à leur fin : détruire l'empire commercial des Hurons dont la nation était déjà décimée par les épidémies qui sévirent en Huronie de 1636 à 1639. Alors qu'en Europe la ferveur mystique des années trente allait baissant, l'épopée missionnaire ici était

à bout de souffle. Les Jésuites durent renvoyer plusieurs missionnaires. Après la disparition de la Huronie, l'Iroquoisie que les riches marchands de la Nieuw Amsterdam (Manhette et Fort Orange (Renselaerswick) qui sera Albany pour les Anglais) fournissaient en arquebuses, voulut à tout prix interrompre l'arrivage régulier des pelleteries à Ville-Marie et à Québec. Du golfe Saint-Laurent au Sault-Sainte-Marie, à l'exception du petit poste français de Ville-Marie, ne restait plus que le poste de traite de Tadoussac et les arrivages irréguliers venant par le Saint-Maurice²⁵. Aussi la décennie cinquante fut-elle difficile à vivre pour tous les pionniers. Dans l'entourage immédiat de Julien Fortin, à Cap-Tourmente, dans les seigneuries de Beauport, Beaupré et de l'Île d'Orléans, plusieurs familles furent grandement éprouvées.

Suppression de la Compagnie de la Nouvelle-France

Durant toute cette période troublée, Julien Fortin, sieur de Bellefontaine, et ses associés, les seigneurs de Beaupré, n'ont pas cessé leurs activités sur leur domaine de Cap-Tourmente. Et l'expansion, après 1650, du commerce des pelleteries – les Français sont alors majoritaires dans la vallée du Saint-Laurent – créa une demande pour des équipages de canots et aussi pour des surplus agricoles; il fallait fournir des provisions de bouche aux coureurs de bois et aux chasseurs qui ont remplacé les tribus indiennes de l'alliance française, décimées, victimes d'épidémies dévastatrices et des Iroquois militairement supérieurs.

Alors qu'ici, en Nouvelle-France, on survivait malgré la menace constante d'un rejet à la mer et qu'on subissait mille difficultés engendrées par une situation économique des plus précaires. La France, en ce début de la décennie 1660, vivait l'éclosion d'une ère nouvelle avec l'avènement du jeune roi Louis XIV. Colbert, son ministre, aurait voulu des sociétés encore plus puissantes que celles que le Cardinal de Richelieu avait constituées. Par un arrêt royal, les Cent-Associés furent exclus et la Nouvelle-France remise à l'autorité royale.

En 1663, l'Amérique du Nord devint propriété de la Compagnie des Indes Occidentales, une compagnie à capital privé à laquelle se joignit le trésor de l'État français. Des troupes de l'armée royale vont être détachées pour venir servir en Nouvelle-France. À l'été de 1665, un régiment

entier (1000 hommes répartis en vingt compagnies) arrive : c'est le régiment de Carignan-Salières. Une paix est enfin signée en juillet 1667, après de longues et tortueuses négociations. Les Outaouais, les Ojibwés et les Algonquins deviendront partenaires commerciaux et alliés militaires des Français²⁶.

La seigneurie de Montréal, acquise de Jean de Lauson en 1640, fut prise en charge par les sulpiciens. Ville-Marie, qui comptait alors quelque 600 âmes et 59 maisons qu'ont pu, à ce jour, identifier les historiens-chercheurs, deviendra Montréal après 1670. L'île de Montréal, pivot stratégique de par sa position au cœur d'un réseau de voies d'eau irradiant dans toutes les directions, sera pour les dix décennies suivantes la véritable frontière occidentale de la Nouvelle-France²⁷.

Selon Colbert, la compagnie des Indes occidentales (nouvelle seigneresse du domaine d'Occident, faisant partie des fermes unies de France), pouvait recevoir de la communauté des Habitants la rente annuelle de mille livres pesant de castor. Mais sa charte lui fut révoquée en décembre 1674. Elle fut remplacée par un syndicat financier français représenté par Jean Oudiette. Cet organisme, connu sous le nom de compagnie de La Ferme, recevait plusieurs privilèges commerciaux importants dont l'exclusivité de la traite des pelleteries sur le Domaine du roi²⁸ ainsi que celle de la vente des peaux de castor et d'original, en France. La pratique d'accorder à bail, au plus haut et dernier enchérisseur, permit à Charles Aubert de La Chesnaye d'obtenir pour trois ans le bail des droits de cette nouvelle compagnie. Mais dès 1677, La Chesnaye, qui frôla la ruine, fut tiré d'affaire par un groupe de financiers français, dont Louis Carrel et Hugues Mathé, receveurs généraux des finances des généralités de Paris et de Champagne qui apportèrent de nouveaux capitaux dans l'entreprise. À partir du 20 mai 1676, le soin d'octroyer des concessions de terres fut confié conjointement au gouverneur et à l'intendant.

Achat de la Compagnie de Beaupré par Mgr de Laval

L'essor des seigneuries de Beaupré et de Île d'Orléans²⁹ ne fut pas compromis par la dissolution de la compagnie de la Nouvelle-France, survenue en 1663. Mais, pour notre ancêtre Julien Fortin, seigneur, homme d'affaires, tout a basculé :

il dut se départir de sa part dans la Compagnie de Beaupré. Le 11 février 1662, Mgr de Laval en fit l'achat par contrat passé devant le notaire Claude Auber³⁰. Dans *Les seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts*, M. Gariépy précise aussi que, pour ce qui est de la Compagnie de Beaupré, « la première transaction connue est celle du 2 août 1652 par laquelle Jean de Lauson céda sa part dans la Compagnie de Beaupré à son fils Charles, auquel il venait de concéder presque tout le côté nord de l'Île d'Orléans. Charles de Lauson retourna en France en 1657 pour entrer dans les ordres, mais avant de partir il vendit sa part dans la Compagnie de Beaupré à Julien Fortin, sieur de Bellefontaine, le 23 août 1657, pour la somme de 700 livres "que ledit seigneur de Charny a reconnu et confessé avoir reçue avant ces présentes en nature de castor" »³¹. Avait alors été effectuée l'une des grosses transactions dont les archives laissent trace. C'est en castor que notre ancêtre paie sa part d'un huitième de la Compagnie de Beaupré. Les archives nous indiquent qu'à cette époque, la pratique de la traite et le mode de paiement en castor sont exercés sur une assez large échelle par Jacques Maheust, Jean Bourdon et Julien Fortin³², qui est qualifié de marchand dans les actes notariés et procès-verbaux de justice de l'époque.

Explorateurs et missionnaires

L'expansion territoriale française en Amérique du Nord a été assurée par les postes militaires bâtis sur les lieux stratégiques de portage et par la présence d'agents français assurant l'arrivée des fourrures. Il y eut les coureurs de bois³³, il y eut ceux qui étaient en mission officielle tels ceux qui, sur les traces de Louis Jolliet et Jacques Marquette (jésuite), vont aller ouvrir le pays des Illinois. Encore plus au sud, il y aura le projet d'expansion de René-Robert Cavelier de La Salle. Les missionnaires furent présents aux côtés des explorateurs et des trafiquants. Ainsi, les messieurs du séminaire des Missions étrangères de Québec, dont un petit-fils d'un de nos chefs de lignée, Julien Mercier, soit l'abbé Jean-Paul Mercier³⁴ (1694-1753) qui va œuvrer pendant 35 ans là-bas. Son demi-frère, Jean-François Mercier et sept autres résidants de la côte de Beaupré, dont Louis Poulin le rejoignirent. Un arrêt du Conseil d'État (1685) autorisait « nobles et gentilshommes habituez dans la Nouvelle-France » à commercer sans encourir la dérogation. Dans la dernière décennie du XVII^e

siècle, quelque 700 individus (le quart de la population masculine adulte), parcouraient l'intérieur de la vallée laurentienne³⁵. Les vrais pionniers de colonisation, eux, firent reculer la forêt pour établir leur descendance. Alors, sur les rives du Saint-Laurent naissaient les paroisses, au cœur des seigneuries. Plus tard, des villages vont se constituer et les artisans peu à peu vont, dans le monde rural, se tailler une place à côté des marchands.

Encore la guerre

L'expansion française faite sur presque la moitié du continent nord-américain menaçait de couper les colonies anglaises de leur *hinterland*, ce qui raviva le conflit avec les Anglo-Américains ainsi qu'avec leurs alliés amérindiens. En 1688, ces derniers tentent une fois de plus de bloquer les voies principales de communication : le Richelieu et le Saint-Laurent. D'autre part, un plan pour envahir le territoire iroquois par la voie des lacs Champlain et Ontario était mis en place par les Canadiens. C'est encore la guerre! Dans toute la colonie règne un fort sentiment de mécontentement³⁶. En ce début de 1689, on craint fort un état de guerre avec l'Angleterre et des mesures de représailles de la part de l'ennemi indien. Danger il y avait. Favorisés par une nuit de tempête de pluie et de grêle (du 4 au 5 août 1689) quelque 1500 guerriers des Cinq-Cantons ont réduit en cendres plus d'une cinquantaine de maisons du fief Saints-Anges-de-la-Chine (concedé à Cavelier de La Salle en 1667, côte de Saint-Sulpice, près de pointe Claire). Près de cent personnes, hommes, femmes, enfants, furent tuées ou emmenées en captivité.

En Europe, le grand ennemi du roi de France depuis 1672, le Stadholder of Holland, Guillaume d'Orange le protestant (1650-1702), l'époux de la fille de Jacques II d'Angleterre le catholique (1633-1701)³⁷, détrône son beau-père à l'occasion de la *Glorious Revolution* de 1688. Il sera Guillaume III d'Angleterre (1650-1702) et le roi déchu fuit en France. C'est encore une fois la guerre entre Anglais et Français. Le conflit s'étend à l'Amérique. Une invasion, par mer et par terre, est appréhendée. Le comte de Frontenac, nommé une deuxième fois gouverneur, débarque à Québec, le 12 octobre 1689. Début 1690, les Canadiens attaquent. Trois expéditions militaires sont organisées contre des établissements de la Nouvelle-Angleterre et de New York : un premier groupe (114

Canadiens et 96 Indiens), parti de Montréal fin janvier, commandé par Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène et Nicolas d'Ailleboust de Manthet, arrive près du village de Corlaer (Schenectady) le 18 février. Une deuxième expédition, de Trois-Rivières, commandée par Joseph-François Hertel de La Fresnière (père de J.-B. Hertel de Rouville) arrive le 27 mars et attaque le village et le fort de Salmon Falls (Rollinsford, NH), puis va rejoindre la troisième expédition, commandée par René Robineau de Portneuf et Augustin Le Gardeur de Courtemanche, laquelle a quitté Québec et se dirige vers le fort de la baie de Casco (Portland, ME) où le baron de Saint-Castin venant d'Acadie avec un groupe d'Abénaquis les y rejoignit.

Ce printemps de 1690, la Nouvelle-Angleterre ne met pas de temps à organiser sa réplique à l'audace de la milice canadienne. Ses neuf États fédérés se réunissent et on projette d'envahir immédiatement la colonie française, par terre (projet annulé pour cause d'épidémie) et par mer. Pour ce qui est de l'invasion par mer, une flotte, équipée aux frais du commandant militaire de Boston, Sir William Phips, fils d'un colon du Massachusetts, fait voile dès fin avril vers l'Acadie et s'empare de Port-Royal. À la mi-octobre, cette même année, sa flotte (trente-deux voiles, 2300 hommes) paraît devant Québec. L'amiral Phips y est parvenu plus par chance que par science de la navigation... Sommation de livrer les clefs de la ville, dans une heure au plus tard, est faite sur le champ. Frontenac répond « par la bouche du canon ». On canonna alors des deux côtés. La milice canadienne savait qu'il lui fallait être très adroite car avec « peu d'armes, point de vivres », le siège ne pouvait durer.

Voyant qu'il ne gagnait rien à canonner le fort, Phips fit, deux jours plus tard, descendre une partie de la troupe à la hauteur de Beauport. « Mr de Saint-Denis [Nicolas Juchereau de Saint-Denis (1627-1692), fils de Jean Juchereau de Maur (1592-1672) et de Marie Langlois (....-1661)] tout vieux qu'il était, avec 60 hommes qu'il commandait dans cet endroit, les empêcha d'aller plus loin et les conduisit battant jusqu'à la Canardière où Monsieur de Longueuil passa faisant défiler son monde pour secourir ce poste important. Quarante Séminaristes qui étaient à Saint-Joachim et qui brûlaient du désir de combattre obtinrent la permission de venir à Beauport. Sans tenir conseil l'ennemi embarqua confusément et précipitamment, laissant leurs munitions et leur canon [...] » relate, dans son *His-*

toire de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716, la petite-fille de Jean Juchereau de Maur, Jeanne-Françoise Juchereau de La Ferté, dite de Saint-Ignace (1650-1723). En effet, après un après-midi de combat acharné, ce fut un rembarquement précipité, l'échange de prisonniers³⁸ et la levée de l'ancre. Alors, la ville de Québec s'illumina et Phips put naviguer à la lueur des feux de joie qui s'allumaient tout le long des rives du fleuve... On respire! Mais Julien Fortin n'est déjà plus de ce monde.

Cap Tourmente du XX^e siècle

Sur une carte dressée en 1641 par l'ingénieur Jean Bourdon on voit les mots *vieille abitatio*. On peut penser qu'il s'agit des ruines de l'établissement de 1626, que les Kirke ont détruit en 1628. Sur ce qui est aujourd'hui la « Grande Ferme », alors désignée domaine Saint-Charles, il y avait une maison mesurant 50 pieds par 30 pieds³⁹, une grange et une étable et des clôtures de perches limitant certains champs. Vers 1650, il est fait mention de la ferme de Toussaint et en 1660 de celle de Julien Fortin : six arpents de front sur une lieue et demie de profondeur,

« bornée d'un côté du renclos de la ferme St-Charles, d'autre à Abel Benoist, ci-devant fermier de l'habitation de Toussaints, dite aussi ferme du milieu (140), entre la métairie St-Charles appartenant aux seigneurs de Beaupré (138) et la petite ferme ou ferme d'en bas (141 à 143) »⁴⁰.

Paroisse Saint-Joachim de Cap-Tourmente

Vu le nombre considérable d'employés aux deux fermes et les nouvelles concessions entre les rivières Blondel et Marsolet, Mgr de Laval créa la paroisse Saint-Joachim en 1684.

« [...] l'église de Saint-Joachim au cap Tourmente (sic) bastie de pierre, fut commencée l'année dernière 1685 et a esté bénite le premier dimanche de juillet dudit 1686 »⁴¹.

Dès novembre et décembre de 1687 s'y sont déroulées les funérailles de deux fils Fortin, Louis et Julien, âgés de 16 et 20 ans, qui furent au nombre des 500 victimes de l'épidémie de typhus apportée par les soldats du nouveau gouverneur descendus de bateau à Cap Tourmente en septembre 1687.

Les archives de l'État civil et celles de la paroisse Saint-Joachim sont introuvables pour les années 1689-1727. Nous ne saurons pas où repose notre ancêtre Julien Fortin que l'on dit « défunct » dans l'acte d'inventaire des biens qui fait suite au décès du fils Joseph (l'héritier du Domaine Fortin), survenu le 10 avril 1703, lui aussi des suites de la « maladie générale » (petite vérole ou picote), fléau qui a sévi à l'automne 1702 et au printemps 1703. Cinq enfants du couple Fortin-Gamache ont été victimes de cette épidémie.

Outre les ruines protégées et toujours visibles de la première église paroissiale, (qu'un détachement de soldats américains, commandés par Richard Montgomery, alors capitaine, a incendiée lors du siège de Québec en 1759), Saint-Joachim possédait, jusqu'à tout dernièrement un moulin du XVII^e siècle⁴² que l'on a rasé pour le remplacer par un garage moderne. Toutes les pierres du moulin ont été récupérées cependant et mises en lieu sûr. La pierre meulière est celle expédiée d'une ancienne province de France, la Brie, en 1691⁴². Mgr de Laval s'est retiré à Saint-Joachim en février 1691. Il y fit construire de nouveaux bâtiments en pierre. L'historien de La Potherie donne la description suivante de cet établissement :

« le domaine est de deux lieues; il consiste en prairies et bois, et a une lieue de terres labourables. J'y ai vu un très beau château de pierre de taille de 150 pieds de long, qui a coûté 60 000 livres à bâtir. La grange et les étables sont de la même grandeur. Les pâturages y sont admirables. On y compte 250 bêtes à cornes »⁴⁴.

Notes et Sources

1. FORTIN-HOUBERT, Cora., *Julien Fortin - premier Fortin d'Amérique*, Société de généalogie de Québec, décembre 1974 (Cahier spécial F), p. 3-5.
2. GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada français*, réédition *Les Amis de l'Histoire*, Montréal, 1969, tome 1, p. 231, note 1.
3. Originellement accordée à « Monsieur Gand » qui la céda aux Jésuites.
4. Aujourd'hui : du domaine des Pères Maristes à la Côte-à-Gignac à la hauteur du vieux chemin Saint-Louis.
5. Seigneurie accordée à Jacques Leneuf de La Poterie qui y travaillait depuis 1639.
6. La seigneurie de Monsieur de Chavigny accordée en 1640, où ont vécu les débuts de leur vie de ménage :
 - a) Pierre Massé et Marie Pinel (dont le père était Nicolas Pinel de La Chaunaye, charpentier de grosses œuvres, venu d'Acadie s'établir près de la rivière du Cap Rouge en 1651) et

En arrivant au Canada, début mai 1756, le marquis de Montcalm, qui descendit de bateau à Cap Tourmente, remarque que

« la côte, depuis l'endroit où j'ai débarqué m'a parue bien cultivée, les paysans très à leur aise, vivant comme de petits gentilshommes de France, ayant chacun deux ou trois arpens de terre sur trente de profondeur. »⁴⁵

Réserve nationale de faune du cap Tourmente

La maison de la Petite-Ferme, où se trouve un des corps de logis de la ferme des de Caën et le site sur lequel elle repose sont d'une valeur historique telle qu'un programme de sauvegarde et de mise en valeur a fait naître des projets de recherches, d'études et de fouilles archéologiques, historiques et préhistoriques. Ceci en collaboration avec le département d'anthropologie de l'Université de Montréal et la collaboration de la division d'archéologie du Service canadien des parcs.

Le domaine des Seigneurs de Beaupré du XVII^e siècle, véritable berceau patrimonial, est depuis 1969 la « Réserve nationale de faune du cap Tourmente. » Cette halte migratoire, important estran où la « grande oie des neiges » trouve sa nourriture, fait partie du réseau québécois des réserves nationales de la faune. *Canards Illimités Canada* collabore à la conservation de cette aire de migration.

- b) René Méseray dit Niopce (Neopce) et Nicole Gareman (fille de Pierre Gareman dit Lepicart). Le fort Richelieu, construit en face venait d'être abandonné, faute de pouvoir le défendre. Les deux jeunes ménages sont venus se réfugier au fort Saint-François-Xavier, construit à la hauteur de la Route-de-l'Église d'aujourd'hui (dans ce qui sera bientôt la Seigneurie de Sillery (1652) et le fief Godarville).
7. TRUDEL, M., *Histoire de la Nouvelle-France*, I « Les Événements », p. 159-165.
8. CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE. *Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle*, Éditions du Pélican, Parcs Canada, 1982, p. 24.
9. Fonds de la Compagnie de la Nouvelle-France, MG 18, C1, p. 1, dans *Trésors des Archives nationales du Canada*, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1992, Les éditions du Septentrion, Sillery.

10. En 1618, les Protestants de Bohême s'étaient aussi révoltés contre les Habsbourg catholiques; ce fut le début de la Guerre de Trente Ans.
11. *Dictionnaire biographique du Canada*, Claude Roquemont de Brison, tome 1, p. 592.
12. METTRA, Claude, *La France des Bourbons*, I - « d'Henri IV à Louis XIV », Éd. Complexe, 1981, p. 153-154.
13. La mère du 6^e évêque de Québec que fut Mgr Henri-Marie Du Breil de Pontbriand (1744-1760), Sylvie Marot de la Garaye (épouse de Joseph Yves Du Breil, commandant des gardes-côtes sur la Manche), était Jeanne-Françoise de Marboeuf, fille de Guillaume François de Marboeuf, seigneur du Verger, président à mortier au parlement de Bretagne (p. 200, « Histoire généalogique de la Maison du Breil »).
14. Du Breil de Pontbriand, vicomte Paul Marie, Histoire généalogique de la Maison du Breil, Rennes, 1889, p. 179.
15. MOUSNIER, R. de, *L'homme rouge*, Robert Laffont, 1992, p. 335.
16. Des patronymes que contient cette liste, on retrouve, au fil de la lecture des numéros Stradonitz de notre arbre généalogique Houdet-Fortin, les Anceume, Boissel, Boullé, Carron, Delahaye, Desportes, Dumas, Fontaine, Gaboury, Girard, Godefroy, Guénet, Hervé, Jean, Jouy, Le Court, Langlois (Vve Blondel), Maistre, Le Musnier, Le Myre, Le Vasseur, Martin, Morin, Paget, Potel, Prévost, Quentin, Robin, Roussel, Roy. Les archives des Cent-Associés n'ont pas été retrouvées. Léon Deschamps dans *Histoire de la question coloniale en France*, Plon, Nourret & Cie, Paris, 1891, p. 117-118, note 1 : « Noms, surnoms, qualitez des associés en la Compagnie de la Nouvelle-France, suivant les jours et dates de leur signature » (S.l.n.d.) Piece in-4 (Bibliothèque nationale, réserve) : 30 seigneurs de la Cour, 12 « escuyers », gentilshommes campagnards, 3 veuves, 6 hommes de robe, 1 libraire, 38 marchands-bourgeois (19 de Paris, 9 de Rouen, 3 de Dieppe, 2 de Bordeaux, 1 de Calais, le Havre, Lyon, Bayonne, Libourne).
17. TRUDEL, M., op. cit. - III « La Seigneurie des Cent-Associés » - 1 « Les événements », Fides, 1979, note 64, p. 17-18.
18. GARIÉPY, R., *Les Seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts*, La Société historique de Québec, Québec, 1974, (Cahiers d'Histoire n° 27), p. 15 (note 2 : Archives du Séminaire de Québec (ASQ), Seigneuries, 1:1), et p. 15-23.
19. IDEM, p. 22, note 11.
20. IDEM, p. 23.
21. GARIÉPY, R., op. cit., voir note 12.
22. François Bellenger remit cette propriété le 18 mars 1666 - mention à l'endos du titre du 9 juin 1659, de la main de Mgr de Laval.
23. GARIÉPY, R., *Les terres de Sainte-Anne-de-Beaupré* (Côte-de-Beaupré), Société de généalogie de Québec, 1988 (Contribution n° 64), p. 2 et, p. 394 : « terre n° 98 ». Voir aussi *Les terres de L'Ange-Gardien*, (Contribution n° 44), p. 1-4; *Les seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts*, Cahiers d'Histoire, n° 27, Société historique de Québec, 1974, p. 158, terre n° 139.
24. ROY, J.-Ed., *Guillaume Couture premier colon de la Pointe-Lévy*, Lévis, 1884, pp. 13-47 : notre ancêtre, donné chez les jésuites, a survécu à trois années de servitude chez les Agniers, aura été le premier concessionnaire de la seigneurie de Lauzon en 1647, fut capitaine de milice et juge sénéchal pendant de longues années.
25. CAMPEAU, Lucien, « La route commerciale de l'Ouest au dix-septième siècle », dans *Les Cahiers des Dix*, Les Éditions La Liberté, Québec, n° 49, 1994, p. 38-39.
26. CHARTRAND, René, *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui 1000-1754*, tome 1, Service historique du ministère de la Défense nationale du Canada, Art Global, 1993, p. 64.
27. ROBERT, J.-C., *Atlas historique de Montréal*, Art Global 1994, Libre Expression, 1994, p. 26-34.
28. Traite de Tadoussac : créée en 1652 par Jean de Lauson qui enlevait à la Communauté des Habitants le territoire de l'Île-aux-Coudres jusqu'à deux lieues au-dessous de Sept-Îles incluant la rivière Saguenay ainsi que les lacs s'y déchargeant et où le peuplement blanc a été interdit. En 1653, Jean Bourdon et Louis Couillart de Lespinay obtinrent la location du domaine.
29. Les fiefs accordés sur l'île, étaient fief Beaulieu (M. de Chavigny, 1649), fief Charny-Lirec (Charles de Lauson-Charny, 1652), fief d'Argentenay (Louis d'Ailleboust de Coulonge, 1652), fief Charon (Claude Charon de La Barre, 1653), fief de Mesnu (Peuvret de Mesnu et Catherine Naud, 1661), et fief de la rivière Maheust situé de part en part, au milieu de l'île, accordé dès 1651 à René Maheust 3924-XII, qui a été tué par des Indiens, chez lui, en août 1661.
30. GARIÉPY, R., op. cit., *Les seigneuries...*, p. 52-53.
31. Acte passé devant Louis Rouer de Villeray. L'original est disparu, mais les ASQ en possèdent l'expédition signée par Rouer, à Seigneuries, 3:14. (p. 53, *Les seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans...*).
32. TRUDEL, M., op. cit., II La Société, p. 290.
33. L'intendant Talon a licencié vingt-cinq capitaines, lieutenants et enseignes du Régiment de Carignan-Salières, qui reçurent des concessions devenues villages et paroisses s'échelonnant le long des deux rives du Saint-Laurent, de Montréal à Berthier et, sur le Richelieu, de Sorel à Chambly. Il aura taillé quelque soixante nouveaux fiefs dans la forêt.
34. FRANZWA, G.M., *The Story of the Old Ste Genevieve An Account of An Old French Town In Upper Louisiana : Its People and Their Homes*, Patrice Press Inc., 1973, p. 145-148.
35. MATHIEU, J. et J. LACOURSIÈRE, *Les mémoires québécoises*, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. 53-55.
36. LAMONTAGNE, L., *Kingston : son héritage français*, Les Éditions L'Interligne, Vanier, 1995, p. 48-53.
37. Jacques II d'Angleterre était fils de Charles 1^{er} (1600-1625-1649) et de Henriette-Marie, sœur de Louis XIII de France. Il était aussi frère de Henriette (1644-1670) épouse de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, ainsi que petit-fils de Jacques 1^{er} (1566-1625) le fils de Marie 1^{re} Stuart (1542-1587). Alors qu'il était Jacques d'York et qu'il vivait en Hollande, son bras droit, Nicholls, gouverneur du Massachusetts, a, en 1664, acquis la Nieve Amsterdam, la possession hollandaise voisine de la Nou-

- velle-Angleterre en Amérique et qui fut rebaptisée New York. Jacques d'York avait pris pour épouse Ann Hyde (une suivante de sa sœur Mary). Une de leurs filles, Marie II Stuart (1662-1694) va épouser Guillaume III d'Orange (1650-1689-1702), le fils posthume de cette sœur Mary qui a été l'épouse de Guillaume II d'Orange (1628-1650) de la Maison Orange-Nassau. Ce Guillaume III va régner sur l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande de 1689 à 1702. Va lui succéder une autre fille de Jacques II, Anne Stuart (1665-1714). Sous son règne, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande sont, en 1707, devenus le Royaume-Uni. En 1713, elle signait le traité d'Utrecht.
38. GAGNON, Ernest, *Louis Jolliet*, Édition du troisième centenaire, Montréal, Beauchemin, 1946, p. 160-161 : en passant, à l'Île d'Anticosti, Phips a rasé les établissements de Louis Jolliet. Il s'est emparé d'une barque transportant son épouse, Claire-Françoise Bissot, et sa belle-mère (née Marie Couillard, fille de Guillaume Couillard et Guillemette Hébert), épouse en deuxième nocces de Jacques de Lalande. « Mademoiselle de Lalande, » selon la chronique du siège de 1690, a négocié l'échange de prisonniers. Amenés prisonniers sur l'un des bateaux des Bostonnais, en rade de Québec, les époux de Lalande y ont passé le temps du siège.
39. BAILLARGEON, N., *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval*, Les Presses de l'Université Laval, 1972 (Coll. *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire*, n° 18), p. 199, cité p. 35 dans : REPENTIGNY, L.-G. de, *La Ferme d'en bas du cap Tourmente*, Environnement Canada, 1989, p. 35.
40. GARIÉPY, R., op. cit., *Les terres de Sainte-Anne-de-Beaupré*, (Contribution n° 64), terre n° 98, p. 394.
41. Selon une note manuscrite de Mgr de Laval (réf.: GAUMOND, Michel, *Les vieux murs témoignent - La première église de Saint-Joachim 1685-1759*, Série archéologie, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1978, p. 39-66).
42. Répertoire dans le *Répertoire des moulins à eau du Québec* (dossier n° 36 du MAC).
43. *Continuité*, déc., janv., fév. 1992-1993, rubrique Tribune, p. 53 : Avis et prise de position, par le Conseil des monuments et sites du Québec et Héritage Montréal, Le moulin de Saint-Joachim.
44. LEMOINE, J. M., « L'Album du Touriste », Québec, 1872, seconde édition, p. 374 (extrait de : *Histoire de l'Amérique septentrionale*, tome 1, p. 212, de Claude Charles Le Roy dit Bacqueville de La Potherie (1663-1736).
45. CHAPPAIS, Thomas, « Le Marquis de Montcalm - 1712-1759 », Québec, 1911; extrait de *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes au Canada*, H.R. Casgrain Éd., Québec, 1895.

Un ancêtre d'un autre nom que Racette

par René Le Grand

Qu'il soit communément reconnu que les ancêtres des Racette en Nouvelle-France soient Jean Rasset et Jeanne Chapeau, nul ne peut raisonnablement y objecter. Or, cette affirmation, que nous avons tenue jusqu'ici, devra être nuancée à partir de ce qui va suivre, si bien que désormais il faudra dire : « Les ancêtres de la plupart des Racette en Nouvelle-France sont Jean Rasset et Jeanne Chapeau. »

Certains seront heureux, et d'autres, renversés, d'apprendre qu'ils ont d'autres ancêtres que ces derniers. La recherche se déroule dans au moins trois comtés québécois dont celui de Saint-Hyacinthe.

Ce qui a confondu surtout les chercheurs de ce comté jusqu'ici, c'est l'ouvrage de Léo Saint-Laurent sur les *Généalogies des familles de Saint-Simon*, 1983. À la page 187, ligne 4, l'auteur fait un ajout et une erreur. Son erreur typographique est de réunir par un trait d'union, comme si le second nom était un surnom, deux graphies, il est

vrai très éloignées, du patronyme de Marguerite Thierné-Quéry ¹ épouse de Joseph Racette. Son ajout, est le nom de Poirier à côté de celui de Thierné-Quéry. Or ni l'un, ni les autres ne sont le surnom des uns ou de l'autre.

Un ensemble de concordances et quelques curiosités vont nous conduire vers un autre comté.

Contrairement à l'ouvrage de Jean-Rodolphe Borduas, *Livre généalogique de toutes les familles qui ont habité la paroisse de La Présentation*, publié en 1951, qui décline les noms sans faire beaucoup de liens, ce sont les registres qui soulèveront le voile... À son mariage avec M.-Victoire Verrier, Jean-Baptiste Racette donne Jean-Baptiste Racette et Joseph Dorval comme ses père et mère (1787). On est à Saint-Denis-sur-Richelieu. À son mariage, à L'Acadie, avec M.-Madeleine Chabot (1799), Ignace Racette donne Jean-Baptiste Racette et Agathe Tremblay.

Deux comtés (Saint-Hyacinthe et Saint-Jean); deux localités : une dans le Bas-Richelieu et l'autre dans le Haut-Richelieu; un même prénom pour le père (mais Jean-Baptiste est si commun!) et deux pour la mère. Or, leurs parents sont dits de Saint-Michel, dans le district de Québec, comme ceux d'Ignace Côté qui épouse M.-Marguerite, la fille de Jean-Baptiste, cette fois à Saint-Hyacinthe

(1802). Le seul Saint-Michel que je connaisse « en bas de Québec », c'est celui du comté de Bellechasse, en face de l'Île d'Orléans.

Cette piste, si elle s'avérait bonne, ce serait la première fois que j'y découvrirais des ancêtres de Racette... Et j'en ai trouvé!

Des Raté devenus Racette

- Jean-Baptiste Raté n.b. 25 décembre 1747, Saint-Michel de Bellechasse.
 Jean-Baptiste Racette m. 8 janvier 1787, M.-Victoire Verrier, Saint-Denis-sur-Richelieu (Ct Joran, 28 décembre 1786).
 d. 18, s. 20 octobre 1808, Saint-Hyacinthe (La Présentation).
 r. cultivateur, Saint-Michel, Saint-Hyacinthe (La Présentation).
- Joseph Raté n. 20, b. 22 novembre 1764, Saint-Michel de Bellechasse; baptisé Jean-Marie
 m. 7 mars 1791, Marguerite Quérette, Saint-Michel de Bellechasse.
 enfants : de leurs sept enfants, trois naissent à Saint-Gervais et les six qui se marient le font dans le comté de Saint-Hyacinthe sous le nom de Racette.
- Joseph Racette r. cultivateur, Saint-Gervais, La Présentation, Saint-Simon.
- Ignace Raté n. 14, b. 15 mars 1767, Saint-Michel de Bellechasse.
- Ignace Racet m. 21 octobre 1799, m. M.-Madeleine Chabot, L'Acadie (Saint-Jean).
- Ignace Racete Ct Bourassa, 18 octobre 1799.
 r. laboureur, cabaretier, L'Acadie, Iberville, Henriville.

Des Raté demeurés Raté

- Jean-Baptiste Raté/Ratté n.b. 3 octobre 1717, Saint-Pierre, Î.O.
 m. (1), 3 octobre 1744, Josephte Bouchard-Dorval, Saint-Pierre, Î.O.
 Ct Pichet, 2 novembre 1744.
 m. (2), 27 juillet 1750, Agathe Tremblay, Saint-Jean, Î.O.
 Ct Fortier, 26 juillet 1750.
 d. 31 janvier 1780, s. 1^{er} février 1780, Saint-Michel de Bellechasse.
 enfants du 1^{er} mar. : Jean-Baptiste
 enfants du 2^e mar. : Jacques, François, Basile, Joseph, Ignace, Alexandre, Ambroise
 (tous nés à Saint-Michel).
 r. laboureur, Saint-Michel.

Un certain Joseph y épouse Marguerite Quérette (2) en 1791, en présence de ses frères Ignace, Jacques et Alexandre (3), en plus de son parrain Joseph Lavallée. Mais l'époux est ici nommé Jo-

seph Ratté, fils de Jean-Baptiste Ratté et d'Agathe Tremblay, semblablement à notre Ignace déjà mentionné. Leur premier fils naît en 1792 : un autre Joseph (3).

À ce stade de mes recherches, la première fois qu'apparaît le patronyme Racette pour Jean-Baptiste, c'est à son mariage avec M.-Victoire Verrier en 1787. Quant à Ignace, c'est aussi à son mariage avec M.-Madeleine Chabot en 1799; pour Joseph, c'est au mariage de sa nièce M.-Victoire, fille de Jean-Baptiste, avec Joseph Desel-Duclos en 1807.

Il semble qu'en migrant hors du comté Jean-Baptiste, Ignace et Joseph Raté aient changé de patronyme. Pourquoi? Un drame social : fille-mère, cruauté, vol, viol, tentative de meurtre, homicide, infanticide? Un drame familial : seconde mère, querelle, ruine financière, disgrâce, déshéritement, inceste? Que se serait-il passé avant ou pendant les années 1780?

Mon hypothèse m'oblige à remonter la filiation de Jean-Baptiste Raté (1717-1780) à Pierre Raté.

Celui-ci, né en 1675, s'est marié en 1702 à Jeanne Nolin à Saint-Pierre, Î.O., mais il meurt en 1721. En 1744, leur fils Jean-Baptiste y épouse Joseph Dorval; elle n'aura qu'un fils, Jean-Baptiste, qui n'a pas deux ans au décès de sa mère en 1749. Son père se remarie à Agathe Tremblay en 1750.

Peu avant, en 1722, Jeanne Nolin refait sa vie avec, vous savez qui? Un dénommé Antoine Rasset, fils de notre ancêtre commun. Elle vivra jusqu'en 1733. Le petit Jean-Baptiste Raté ne connaîtra jamais ses grands-parents.

Le recensement de 1762 rapporte ce Rasset « réfugié » avec un « enfant mâle de plus de 15 ans ». Pourrait-il s'agir dudit Jean-Baptiste qui allait avoir cet âge en novembre? Il serait allé vivre avec son grand-père par alliance à l'Île d'Orléans, puis à Saint-Augustin, jusqu'au décès de son hôte en 1769. Il aurait peut-être pris son nom au moment du recensement.

Quelle belle histoire, finalement, que l'attachement pour ce grand-père, car Antoine Rasset, sans jamais avoir eu de descendance, en a peut-être eu une indirectement... Tous les descendants de Jean-Baptiste, Ignace et Joseph Racette en sont vivants témoins, même s'ils ont Jacques Raté et Anne Martin comme ancêtres.

Nous vous avons raconté comment ils ont choisi le patronyme Racette en remplacement de Raté, mais la question reste entière. Pourquoi trois frères quittent leur village natal pour une région du Québec et y vivent sous une autre identité, alors que leurs cinq frères continuent leur vie en leur comté d'origine sous leur nom de naissance?

Pierre Raté
n. 11, b. 20 octobre 1675. Saint-Famille, Î.O.
m. 27 novembre 1702, Jeanne Nolin,
Saint-Pierre, Î.O.
Ct Lacetière, 15 novembre 1702.
d. 21, s. 22 mars 1721, audit lieu
enfant : Jean-Baptiste

Jacques Raté
n. vers 1630, Laleu, Charente-Maritime, France.
m. 12 novembre 1658, Anne Martin,
Québec (Notre-Dame).
d. 8, s. 10 avril 1699, Saint-Pierre, Î.O.
enfant : Pierre

Notes

1. Les répertoires du comté rapportent que ce nom a été écrit Thiermé, Tiernée, Cairé, Quéré ou Querré. Les scribes des actes ont tâché de transcrire en lettres les sons qu'ils entendaient. Mais leurs lecteurs n'ont-ils pas eux aussi tenté de décoder d'autant de façons ce nom inconnu? Seul Napoléon Delorme met un point d'interrogation après la première graphie dans son *Résumé des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Jude*, 1946.
2. Quand on sait que certains prononcent le son « que » en « tche » (jusqu'au « tchœur » de Paris), on comprendra pourquoi Querré est si proche de Thierné.
3. Il faut noter ici que Charles Racette (époux de Marguerite Poirier en 1793) avait bien connu un frère nommé Ignace (n. 1777) et un autre, Alexis (n. 1786), mais aucun au prénom de Jacques.

* * * * *

Nouvel outil de travail à la Salle Gagnon de la Bibliothèque centrale de Montréal

Suite à une entente avec la Direction de l'état civil, la Salle Gagnon de la Bibliothèque centrale de Montréal peut mettre à la disposition de ses usagers les microfilms des index de baptêmes, mariages et sépultures des archives judiciaires de Montréal et Québec. Compte tenu des dispositions limitatives du nouveau code civil en regard de l'accès aux registres d'état civil, la mise en disponibilité de ces index s'avérera pour plusieurs chercheurs une solution de dépannage appréciée. Le travail de microfilmie étant toujours en cours par l'Église de Jésus-Christ des Saints-des-Derniers Jours (Mormons), la bibliothèque centrale ne rendra accessibles pour l'instant que les index reproduits pour les districts judiciaires de Québec, Montréal (incomplet) et Saint-Jean-d'Iberville (incomplet); le complément de la collection devrait suivre lorsque la reproduction en sera terminée.

Voici la liste détaillée du contenu de cette collection :

District judiciaire de Québec

- Index des b.m.s. catholiques, 1876-1990; 201 bobines.
- Index des b.m.s. non catholiques et enregistrements civils, 1876-1980; 10 bobines.

Généalogie et histoire familiale

La « Quebec Family History Society » célèbre son 20^e anniversaire de fondation par une conférence internationale sur la généalogie et l'histoire familiale au Québec, intitulée « Roots 97 », tenue à l'Université McGill les 6, 7 et 8 juin prochains.

Tous ceux de l'extérieur qui ont des racines au Québec y verront une occasion unique de visiter Montréal et de participer aux ateliers et aux conférences (en anglais) sur les recherches généalogiques qui se font au Québec. Venez fraterniser avec des historiens de la famille dont les ancêtres proviennent du Québec. Les conférenciers, y inclus M. René Jetté, sont parmi les plus grands experts en généalogie québécoise traitant des souches, au Québec, des ancêtres français, anglais, juifs, irlan-

District judiciaire de Saint-Jean-d'Iberville

- Index des naissances; 3 bobines.

District judiciaire de Montréal

- Index des naissances non catholiques, 1900-1992; 135 bobines.
- Index des mariages non catholiques, 1926-1992; 40 bobines.
- Index des sépultures non catholiques, 1926-1992; 33 bobines.
- Index des naissances catholiques, 1900-1930 (incomplet); 97 bobines.
- Index des mariages catholiques, 1900-1950 (incomplet); 33 bobines.

À noter cependant que depuis le 3 janvier 1997, suite à l'instauration d'une nouvelle politique de service concernant les postes de consultation de microfilms/microfiches, la carte d'abonné deviendra obligatoire (gratuite pour les résidents montréalais, 44,00 \$ /an pour les autres, 28,00 \$ pour les 55 ans et plus); cette nouvelle politique prévoit cependant un statut de « visiteur occasionnel » pour les clients provenant des municipalités situées à l'extérieur des limites du Grand Montréal.

Pour plus d'information, on peut contacter Daniel Olivier, bibliothécaire, Salle Gagnon, (514) 872-1616; téléc. (514) 872-4654. Courrier électronique : daniel_olivier@ville.montreal.qc.ca

* * * * *

dais et écossais. On peut se renseigner par le réseau Internet au site Web suivant :

[Http://www.cam.org/~qfhs/index.html](http://www.cam.org/~qfhs/index.html) ou par courrier postal et téléphone, à :

The Quebec Family Society, C.P. 1026, Pointe-Claire, QC, H9S 4H9. Tél.: (514) 695-1502.

Séminar 97, Ontario Genealogical Society

Du 25 au 27 avril 1997, se tiendra à Alliston, Ontario un « Seminar » traitant de 29 thèmes généalogiques présentés en 6 groupes. Il y aura des ateliers et des visites aux archives locales et au musée du comté de Dufferin. Pour renseignements, s'adresser à : OGS Seminar 97, 46, Uplands Avenue, Hamilton, ON, L8S 3X7.

* * * * *

Les familles Fraser de Rivière-du-Loup... ou le problème des mariages mixtes (suite et fin)

par Paul-Henri Hudon

Josephte Chassé

Elle est la fille de Jean Chassé (1737-1798) et d'Élisabeth Levasseur « demeurant à la Grande-Anse de Rivière-du-Loup » (Notaire J. Dionne : 4 février 1767). Elle aurait comme frères et sœurs :

Rosalie, b. 6 août 1778, Kamouraska;

Élisabeth, m. 1^{er} septembre 1791, Louis Dionne;

Jean, m. Kamouraska, 17 janvier 1785, Jeanne (Marie-Anne) Pinet;

Anselme, m. 25 février 1811, Marie Soucy;

François (Not Colin : 15 janvier 1785).

Cependant, jamais le nom de Josephte Chassé n'est mentionné dans aucun contrat de cette famille Chassé. L'union de Josephte Chassé et Peter Fraser avait-elle reçu l'approbation des parents Chassé?

Le 28 septembre 1793 (registres de Saint-André), a été baptisée « sous condition », Sophie-Catherine Fraser, née le 12 de ce mois, fille de Josephte Chassé de Rivière-du-Loup, « ayant lieu de douter de la validité de son baptême », dit le document. Marraine : Angélique McLaughlin. Aucune mention du père, Pierre Fraser. Fut-ce un baptême fait à son insu?

Le 15 avril et le 9 juillet 1802, les deux parents cette fois signeront les registres (registres de L'Isle-Verte), et les enfants de Pierre Fraser et de Josephte Chassé seront baptisés « sous condition »,

Jenny, n. 28 juillet 1796;

Malcolm, n. 25 mars 1799;

Simon, n. 14 février 1800;

Alexandre, n. 6 novembre 1801;

Le 3 avril 1798, Mgr Plessis écrivait à Messire Charles Genest, curé de L'Isle-Verte, en lui précisant comment il devra procéder à l'abjuration de

Peter Fraser, écuyer de sa paroisse, qui désire se faire catholique (RAPQ 1927-28, p. 215-316). J'ignore, mais je doute, qu'il y ait eu une suite à cette intention d'abjurer.

Josephte Chassé,

« domiciliée à Cacouna, veuve de Pierre Fraser, écuyer, juge de paix, épousera à Cacouna le 29 octobre 1822 Jean-Baptiste Morin, domicilié à St-Roch, écuyer, capitaine de milice, veuf de Julie Pelletier. »

Son contrat de mariage déposé chez le notaire Pascal Dumais le 28 octobre 1822 ne fait état d'aucun membre de la famille Chassé. Seuls les enfants Fraser signent comme témoins.

Les Fraser ont vécu sur l'Isle-Verte, face à la seigneurie du même nom. Nous croyons qu'ils furent les premiers et seuls insulaires jusqu'en 1806. Pierre, d'abord pêcheur, puis fonctionnaire est devenu juge de paix; il fut tout à la fois cultivateur, navigateur et entrepreneur en pêcheries. Le 7 mars 1801 (Not. Duberger), il achetait cependant une terre à Cacouna, de Donald McLean, « holding the lease the seignorial rights of Rivière-du-Loup. » Ce document est écrit en anglais par John Johnston, professeur de Rivière-Ouelle. Il a aussi acheté des terres de Jean-Baptiste Dumont et de Jean Saint-Jorre, à la même date.

Pierre Fraser à Kamouraska et à L'Isle-Verte

On signale Pierre Fraser tout d'abord dans la région de Kamouraska en 1784. Le 30 mars 1784 (Not. Cazes),

« Pitre Fraser, capitaine, résidant à Kamouraska louait pour neuf ans la devanture, les îles, îlots et battures de la seigneurie de Kamouraska pour tendre des pêches à marsouins. »

Il s'associait pour ce à Jean Lebel, Jean Michaud, Joseph Michaud et Pierre Sirois aussi de Kamouraska.

Cependant deux mois plus tard (Not. Cazes : 23 mai 1784), la seigneuresse de Kamouraska « abandonne 1/8^{ème} de pêche à marsouins à Alexandre McLennan, marchand au lieu et place de M. Pitre Fraser... » En 1784, Peter Fraser déclare être allé en Angleterre.

Le 28 août 1784 (Not. Cazes), Peter Fraser louait une devanture de terre à Kamouraska pour établir une « huitrière ». Je crois que ce projet aussi n'eut pas de suite.

Le 9 juillet 1785, « Peter Fraser, pilote de l'Île-Verte » envoyait un document au Conseil législatif, relatif à des bouées, et concernant la circulation maritime à améliorer sur le fleuve Saint-Laurent. ¹ En novembre 1785, « Peter Fraser of Quebec », insolvable, devait plier l'échine devant ses créanciers. En 1786, Peter Fraser recevait une concession de terre sur l'Isle-Verte. Les années 1785, 1786 et 1801 marquent donc des tournants majeurs dans la vie de Peter Fraser. En 1785, c'est un réaligement de sa carrière et son installation définitive à l'Isle-Verte; en 1801, c'est le séjour à Québec pour son mariage officiel, une requête pour une concession de terre dans un canton de la Beauce, et le décès (présumé ?) de sa fille Josephite.

Le 5 janvier 1793 (Not. Cazes), Pierre Fraser, « capitaine domicilié sur l'île Verte », est témoin à Rivière-Ouelle, à l'achat par Pierre Casgrain du navire le *Saint-Louis* appartenant à Louis Alexandre. Que faisait-il là? En quoi est-il concerné par ce bateau?

Le marchand Pierre Casgrain utilise le *Saint-Louis* bien sûr pour le transport de ses marchandises personnelles à Rivière-Ouelle. Mais ce navire sera aussi utilisé pour la pêche sur la Basse-Côte-Nord, alors que Jean-Baptiste Marcoux, pilote attiré, le conduit jusqu'à la « Rivière-aux-Esquimaux » (sic). Le trafiquant James McCallum, l'affrète toute une saison pour cette entreprise (Not. Alexandre Dumas : 26 mai 1795). Peter Fraser, qui connaissait l'île d'Anticosti, entretenait-il aussi des intérêts dans les pêcheries de la Côte-Nord? ²

Jean-Baptiste Côté, seigneur de L'Isle-Verte, avait concédé à Peter Fraser une partie de l'Isle-Verte en 1786, le billet de concession, déposé chez le notaire dix ans plus tard et qui révélait que Peter Fraser, bourgeois, résident sur L'Isle-Verte avait reçu

« ...toute la terre depuis la roche à la baleine au nord de l'île au sud-ouest de la pointe à Michaud en descendant jusqu'au bout du bas de l'île, avec droit de pêche jusqu'au milieu du chenal, sauf le poisson à lard, que le seigneur se réserve le 1/10 fondu (sic), pour trois piastres par année de rentes... » (Not. Cazes : 23 août 1796).

Le 11 juillet 1798 (Not. Cazes),

« Donald McLean, receveur des rentes seigneuriales, faisant les fonctions seigneuriales à Rivière du Loup, vend une terre de trois arpents de front par quarante de profondeur à Mlle Josephite Chassé, fille de feu Jean Chassé, résidente à présent à la paroisse St-Jean-Baptiste de l'Île-Verte, seigneurie de Rivière-du-Loup ».

Cette terre était bornée au nord à Jean McLoughlin, père, et prenait son front sur la rivière du Loup, et elle provenait par retrait de McLoughlin, père, le 29 mars 1798; l'achat lui coûte vingt-cinq livres courant (600 livres d'ancien cours). Josephite Chassé revend cette même terre le 18 octobre 1822 (Not. P. Dumais), dix jours avant son second mariage, à Louis Bertrand pour cent quarante livres.

Jean Chassé (1737-1798), père de Josephite, possédait une terre mesurant neuf arpents sur quarante à Rivière-du-Loup; il avait vendu un lot mesurant six arpents sur quarante à John McLoughlin, père, borné au sud à Jean Chassé fils (...-1794) et au nord au vendeur. Josephite Chassé récupérait donc ainsi une partie de la terre paternelle (Not. Colin : 3 février 1786). Son père avait été inhumé le 6 juillet 1798 à Saint-André.

Josephite Chassé à cette date n'est pas encore mariée officiellement. Légalement, elle agit donc comme veuve ou célibataire. Rares en effet étaient les femmes, même mariées par contrat et devant l'Église, qui négociaient des contrats d'affaires. C'était le mari qui agissait par procuration au nom de son épouse.

Le 5 août 1801 et le 2 août 1802 (Not. Duberger), Peter Fraser participe au sauvetage du navire *Dalnymphé*, échoué à l'île aux Basques (1801) et à l'île Rouge (1802). L'île Rouge est située au nord-est de l'île aux Lièvres, vis-à-vis de l'île Verte et face à l'embouchure du Saguenay. Curieux quand même ces deux naufrages coup-

sur-coup de deux bateaux de tonnage différent, mais portant même nom, et commandés par le même capitaine, John Marsh!

Le 5 septembre 1803 (Not. Duberger), le navire *Le Providence* fait naufrage sur l'île Rouge; Peter Fraser, juge de paix et major commissionné avec d'autres personnes, fait une évaluation des dommages. Le 12 juillet 1806 (Not. Pierre Laforce), Joseph Chamard, écuyer, donne quittance à Peter Fraser, écuyer.

Le 15 août 1806 (Not. A. Dionne), Pierre Fraser émet une protestation à l'encontre de Laurent Cannon qui érige un phare sur l'Isle Verte. L'évaluation du terrain est faite le 10 novembre 1810 (Not. Pitt). Pierre Fraser est major de milice à cette date. C'est en effet au printemps 1806, après une visite des lieux par Augustin-Jérôme Baby, surintendant des pilotes et François Boucher, maître du havre de Québec, que l'on désigne l'emplacement, à « la pointe à Michaud » sur l'Isle-Verte, propriété de Peter Fraser. Un *light house* consistant en une tour en pierres mesurant vingt-quatre pieds de diamètre et quarante pieds de hauteur est érigé. Peter Fraser recevra cent cinquante livres pour les trente acres de terrain cédées. Charles Hambleton, nommé gardien le 27 avril 1808, opérait le phare du 15 avril au 10 décembre, pour un salaire de cent livres par année.

Le même Pierre (Pitre) Fraser, écuyer, juge de paix, fait son testament chez le notaire Duberger le 13 mars 1807. À cette date, il nomme sept enfants à qui il

« lègue le résidu de ses biens : Sophie, Pierre, Malcolm, Jeanny, Simon, Alexandre, Étienne, ce dernier, né le 8 novembre dernier, et non encore baptisé. »

Le testament ne mentionne aucune formule classique de piété, telles : je confie mon âme à Dieu... ou je veux tant de messes basses... Il précise qu'« il sera libre à Joseph Chassé, son épouse, de rester pendant son vivant sur une des terres ou fermes d'icelui... » Il exclut donc son épouse légitimée de l'héritage coutumier et en fait une simple usufruitière. Pourquoi? Était-ce une coutume écossaise? Il avait prévu dans son contrat de mariage une telle succession. Il se soustrayait ainsi aux habitudes canadiennes-françaises qui laissaient à la veuve la moitié du patrimoine commun.

Pascal Taché, membre de la Chambre d'assemblée, juge de paix, seigneur de Kamouraska, est nommé exécuteur testamentaire de Peter Fraser. Les Chassé ne semblent pas à la hauteur comme exécuteurs.

On lit au testament cette note énigmatique :

« ...Je lègue aux enfants issus du mariage entre Joseph Connert (Connor?, épouse de Danford Dunford?), habitant présentement l'Île d'Orléans, une somme de trente livres, à condition qu'ils ratifient à leur âge de majorité les trois actes de vente faits par le présent testateur à James McCallum le 18 juillet 1806, contenant quatre cents (?) arpents de terre appartenant à la dite Joseph Connert, et provenant de Sa Majesté George III... »

Qui est cette Joseph Connert et ce nommé Dunford, à qui il reconnaît devoir des héritages aux enfants? Ce serait sa fille, présumément née d'une précédente union, ou hors mariage, avec une autre femme avant Joseph Chassé! Cette union aurait pu avoir lieu vers 1770-1775. Joseph Fraser aurait épousé un M. O'Connor avant de convoler en secondes noces, vers 1793, avec Thomas Dunford, qu'on trouve en Gaspésie en 1794-1796, puis à l'Île d'Orléans. L'existence d'une fille de Peter Fraser se nommant Joseph apparaît en 1801 lorsqu'il fait une demande d'une concession de terre dans le canton de Tring; elle est aussi révélée dans un contrat du notaire Jacques Voyer le 18 juillet 1806.

Thomas Dunford et Joseph Fraser (....-ci1801), résident à Saint-Pierre, Île d'Orléans. Ils ont eu trois enfants :

Martin Dunford, navigateur, m. Notre-Dame de Québec, 14 octobre 1822, Marie Desrousseaux.

Thomas Dunford, b. Pointe-Saint-Pierre, Gaspésie, 12 décembre 1796; m. N.-D. Québec, 7 janvier 1829, Marie Royer.

Margaret Dunford, b. à Pointe-Saint-Pierre, Gaspésie, 27 avril 1794; m. (1) Pierre Crépeau, 13 février 1816; m. (2) 18 février 1833, David-Octave Aubé, N.-D. de Québec.

Thomas Dunford, charpentier de la ville de Québec, « veuf de M. Joseph Fraser de Québec », épouse en secondes noces le 12 mai 1802, Marguerite Poiré à Saint-Pierre, Î.O.

(Not. Charles Voyer) 18 janvier 1813 et 19 mai 1813 : Vente d'Augustin Noël à Thomas Dunford. Donation de Thomas Dunford et ux. à Félix, Noël et Charles Dunford.

(Not. Charles Voyer) 15 septembre 1808 : Marguerite Poiré, veuve de Pierre Noël, ép. de Thomas Dunford.

(Not. Pierre Laforce) 22 octobre 1805, Quittance par Suzan Thavers à Thomas Dunford et le 21 juin 1806.

(Not. Laforce) : Vente d'un lopin de terre par Aug. Noël à Thomas Dunford.³

Le 24 juin 1813 (*The Quebec Gazette*) :

« For sale by Thomas Dunford au bout de l'île :
le 5 juillet 1813 :
150 pièces of pine timber
50 pieces of pine timber
200 handspikes. »

Il est exact que Peter Fraser et Josephite Fraser, sa fille, ainsi que Josephite Chassé, son épouse, et cinq autres de ses enfants ont possédé des lots de terre dans le canton de « Tring » dans la Beauce. Quatre mille acres de terre leur furent accordées par Hugh Finlay, *chairman*, le 27 mai 1801. Ce canton contenait 61 400 acres et fut proclamé officiellement le 20 juillet 1804.⁴

Cinq ans plus tard, soit le 18 juillet 1806 (Not. Jacques Voyer et Pierre Laforce), Peter Fraser vend des lots qu'il possède dans le district de Québec, dans le canton de Tring à James McCallum pour trois cents livres (Not. Casault : 18 octobre 1821 et 8 août 1822) « à condition que ses enfants ratifient à leur majorité le dit acte de vente. » Les 6 enfants, nommément : Josephite, Sophie, Jane, Malcolm, Simon et Peter Fraser, ainsi que Josephite Chassé sont désignés propriétaires de lots dans ce canton.

Cependant John Seton, qui avait épousé Sophie Fraser, refuse de vendre sa part, disant que « Peter Fraser n'avait aucune autorité de vendre les biens de son épouse Sophie Fraser. »

Le 21 octobre 1812 (Not. Casault), Peter Fraser, juge de paix, émet un protêt contre Thomas Pitt, juge de paix. Pitt aurait le 9 octobre donné juge-

ment contre ledit requérant en faveur d'Anselme Lévesque, sous-voyer d'une division de Cacouna, pour une somme de onze livres, treize chelins, etc. Fraser entend en appeler pour cause d'illégalité dans la procédure.

Le 13 août 1813 (Not. Pitt), Peter Fraser fait une vente au marchand et futur conseiller législatif Amable Dionne. Le 7 juillet 1819 (Not. Taché) : Fraser donne quittance à Amable Dionne « pour la somme de cent-cinquante livres pour trois années de rentes que le dit Amable Dionne lui devait... »

Le 20 janvier 1814 (Not. Casault), Peter Fraser, juge de paix et major de milice résidant à l'Isle Verte, doit à Josephite Hausmann, veuve du notaire et marchand Thomas Pitt de Kamouraska, 49 livres, onze pence, pour valeur reçue de ladite créancière.

Le 15 janvier 1816, devant le notaire Casault de Kamouraska, Pierre Fraser, écuyer, juge de paix, de l'Isle Verte fait une « donation » entre vifs à Pierre Fraser, cultivateur et Françoise Hudon de Saint-Patrice, Rivière-du-Loup, d'une terre de 6 arpents à L'Isle-Verte. La donation « provenait d'une concession de Malcolm Fraser, écuyer, seigneur de Murray Bay, il y a 29 ans, suivant sa déclaration, n'ayant pas de titre... »

L'acte ne précise pas de lien de parenté entre les deux Pierre Fraser. Si l'on se fie à sa déclaration, Pierre Fraser aurait reçu ce lot de Malcolm Fraser vers 1787. Pourquoi fait-il une donation à un homonyme, alors que plusieurs héritiers de ses enfants ou neveux auraient pu bénéficier de cette terre? Et garder ainsi un patrimoine dans la famille? Lors de l'inventaire de Peter Fraser en 1821, on ne fait plus mention de cette donation.

Le 30 janvier 1816 (Not. Casault), on trouve un contrat, un « marché » pour la construction d'une maison donnée par Peter Fraser (lequel?) à L'Isle-Verte à Louis Chouinard de Kamouraska : une maison de pièces sur pièces mesurant 40 pieds par 28.

Le 22 août 1817 (Registre de Cacouna), Peter Fraser,

« écuyer, l'un des juges de paix de Sa Majesté est appelé par les parents de Jean Chassé, pilote, résident à Cacouna, pour prendre connaissance

et visiter le corps de Marie-Thérèse Labor (sic), son épouse... »

Cette dernière se serait suicidée tragiquement par pendaison, tel qu'en fait foi le rapport du juge de paix annexé au registre de la paroisse de Cacouna. Il doit alors constater le décès, les circonstances et faire rapport. Ce document paroissial est d'une lecture accablante⁵. L'acte de décès précise :

« Nous prêtre soussigné, avons reconnu que Thérèse Labarre, épouse de Jean Chassé, pilote, qui s'est détruite elle-même, a été suivant l'ordre de Mgr. Panet, évêque, inhumée en dehors du cimetière, près des pieux du dit cimetière du coté du sud... »

Ce Jean Chassé, fils de Jean Chassé et de Marie-Anne Pinet, est le neveu de Pierre Fraser. Il avait épousé en premières noces Marie-Thérèse Giroux-Labarre à Notre-Dame de Québec le 24 septembre 1811. Cette Thérèse Giroux était veuve de Neil McLean qu'elle avait épousé à Québec le 17 mai 1808. Jean Chassé épousera en secondes noces Salomé Marquis à L'Isle-Verte le 12 janvier 1819, fille mineure d'Amable Marquis et de Marguerite Dumont. Enfin, Salomé Marquis épousera en secondes noces David Charest, pilote, originaire de Lévis à L'Isle-Verte le 24 janvier 1821. Jean Chassé, « trente ans, était décédé noyé le 23 juin 1819 et inhumé le 7 juillet », six mois après son second mariage. Auparavant, le 22 mars 1819 (Not. Louis Amiot), il avait fait un marché avec Étienne Vaillancourt pour se faire construire une maison de pierres mesurant 35 pieds par 24. Jacques Saindon sera le tuteur des mineurs de feu Jean Chassé, maître-pilote du Saint-Laurent (Louis Amiot : 9 février 1820). Quelle tragique destinée!

Le 3 février 1820 (Not. Taché), « Peter Fraser, juge de paix résident à l'Isle-Verte et à la rivière des Vases, » faisait donation gratuite « à Salomé Marquis, sa nièce » (veuve de Jean Chassé pilote de Cacouna, précédemment marié à Thérèse Giroux-Labarre),

« d'une terre de deux arpents de front par la profondeur qu'elle peut avoir sur le premier et le deuxième rangs de Rivière-du-Loup, nommé Cacouna, partant du fleuve; borné au nord-est aux héritiers de Jean Chassé; au sud-ouest au

donataire, venant par acquisition de Félix La-
plante. »

Le 16 septembre 1820 (Not. Deguise), Amable Marquis, cultivateur de L'Isle-Verte, procureur de Peter Fraser, donnait quittance à Jean-Baptiste Taché (Not. J. Ouellet : 11 juillet 1820) d'une somme de 50 livres pour la rente annuelle et viagère que Taché devait payer à Fraser pour la vente faite à Taché et Amable Dionne.

Le 23 août 1821 (Not. Pascal Dumais), on procède à l'inventaire et l'estimation des meubles de feu Peter Fraser, à la requête de Joseph Chassé, veuve et tutrice d'Alexandre et Jean-Étienne Fraser, enfants mineurs et Peter, Malcolm, Simon, Sophie, Mme John Seton et Jeanny Fraser. À cette date, Peter Fraser possède les immeubles suivants :

L'Isle-Verte, « sauf à distraire telle partie donnée par Peter Fraser à John Seton et son épouse »;

une terre mesurant dix arpents par deux lieues de profondeur dans la seigneurie de L'Isle-Verte;

une terre mesurant trois arpents par quarante à Cacouna;

une autre terre mesurant quatre arpents par quarante à Cacouna. Cette même année, les héritiers de feu Peter Fraser, les marchands Louis Gauvreau et Louis Bertrand se partagent la majeure partie de la vieille seigneurie des Côté à L'Isle-Verte.

Je n'ai trouvé aucun acte de sépulture de Peter Fraser; je présume qu'il est décédé au printemps 1821.

Selon l'historien Robert Michaud⁶, Peter Fraser serait arrivé sur L'Isle-Verte vers 1780, où il occupa alors dix arpents de front sur la partie ouest de l'île. En 1786 et 1796 (Not. Cazes : 23 août 1796), Peter Fraser se fait concéder la presque totalité de l'île par Jean-Baptiste Côté, seigneur de L'Isle-Verte.

Sophie Fraser reçoit le reste non concédé de L'Isle-Verte le 24 février 1813 de son père. Elle épouse le sieur John Seton à Rivière-du-Loup le 20 mai 1813. Or, le 13 septembre 1813 (Not.

Taché), Peter Fraser proteste contre John Seton qui occupe une maison à L'Isle-Verte lui appartenant pour la convertir à son usage particulier; il est sommé de quitter et de payer 50 livres de dommages. John Seton commandait le navire *Hope*, naufragé aux Escoumins en novembre 1810; son navire fut pillé par des bandes indiennes (Not. Pitt : 30 novembre 1810) de sa cargaison de mélasse et de rhum.

Le 12 février 1822 (Not. Louis Amiot), John Seton, époux de Sophie Fraser, maître-marinier, émet une protestation contre Pierre Mercier. Ce dernier aurait pris de force un cochon appartenant à John Seton, et refuse de lui remettre :

« ...vu que le requérant (Seton) partait pour l'Europe pour ses affaires particulières, et que malheureusement pour lui, ayant fait naufrage dans son passage, il a été obligé de revenir chez lui où il a trouvé sa femme dans une détresse telle qu'elle ne pouvait point avoir le cochon qui était pour sa subsistance et pour le soutien de sa famille... »

Le 16 juin 1827 (Not. Deguise) : le testament de John Seton, *mariner of Saint-Patrice...* prévoit léguer à John Gordon Seton, son fils, l'ensemble de ses biens; si son fils meurt, les biens iront à Margarette Newsham, sa sœur, rétidant à Greenoch, Scotland. Témoins : Thomas Horsman, médecin de Kamouraska et William Croft, *innkeeper*.

Les enfants de Peter Fraser et Josephite Chassé

Sophie, b. 1793, m. John Seton, *mariner* à Rivière-du-Loup le 20 mai 1813. Au recensement de 1831, John Seton, déclare être tonnelier de métier à Rivière-du-Loup.

Peter, b. 1795, m. 10 février 1823, Saint-André, Geneviève Marquis.

Geneviève (Jenny), b. 1796, m. 6 février 1826, Cacouna, Henri Côté, fils de Pierre et Marie Lévesque. Geneviève et Jean-Étienne vivaient encore en 1885.

Malcolm, b. 1799, m. 2 octobre 1851, Cacouna, Demerise Kelly. « Anglican » de religion, il obtint une dispense de Mgr F. Gauvreau pour épouser Mlle Kelly.

Simon, b. 1800, navigateur, m. Cacouna le 22 novembre 1825, Apolline Dumont. Le 2 janvier 1832, ils baptisent à L'Isle-Verte, Caroline-Marguerite, fille de Simon demeurant sur l'Isle-Verte.

Alexandre, b. 1801, m. 19 février 1833, Olympie Saindon, de qui il aura une nombreuse famille.

Jean-Étienne, b. 1806, notaire; m. 18 mai 1840 à L'Isle-Verte, Eulalie Côté, fille d'Anselme et de Geneviève Lapointe. Le 10 juin 1840, ils font baptiser Jean-Étienne, fils, à Cacouna et le 20 janvier 1842, une fille, Marie Fraser.

Au recensement de 1831, les résidents de L'Isle-Verte sont :

Pierre Fraser, cultivateur, une maison habitée par huit personnes, mille acres de terre dont 50 en culture.

Malcolm Fraser, cultivateur, une maison en construction, quatre personnes; mille acres dont 50 en culture.

Simon Fraser, six personnes, pas de maison, 1160 acres de terre et 50 en culture.

R.V. Lindsay, *G.L.H.* (Gardien du Lighthouse); une maison, dix personnes, quinze acres de terre et quinze acres en culture.

Marie Allaire et Marie-Louise Allaire : les héritiers

« Marie-Louise Allaire (sic) et son époux William Fraser, cultivateur, résident à St-Patrice », font leur testament devant le notaire Duberger le 15 janvier 1803, dans lequel ils se font don mutuel de leurs biens; ils se désignent mutuellement légataires universels. Marie Allaire est de plus exécutrice testamentaire... Fait en présence de Alexandre Fraser et de John McLoughlin. Aucun des deux époux ne signe le testament, mais ils apposent leur marque. Le testament ne fait pas de référence à un quelconque mariage de ce couple, ni aucun descendant.

William Fraser avait prévu une clause particulière, après avoir fait remplacer le mot catholique par « bon chrétien » sur le document :

« Il veut que son corps soit enterré sur un terrain de 20 pieds carré sur la terre qu'il occupe présentement et qu'il marquera avant son décès; lequel terrain sera enclos d'une espèce de galerie et aura une porte qui seront faits proprement et peinturés... »

Puis, le 16 janvier 1810, devant le même notaire Duberger, une autre Marie Allaire (sic), « majeure résidente à St-Patrice » fait un testament où elle lègue « le résidu de ses biens à Alexandre Fraser, écuyer, seigneur et propriétaire de Rivière-du-Loup, qu'elle nomme légataire universel...»

Jamais elle ne fait mention du nom d'un époux Fraser, encore vivant. Elle ne mentionne pas non plus que le donataire Alexandre Fraser est son fils. Rien n'est dit des autres enfants. Par contre, elle signe son nom d'une écriture bien habituée; fait en présence de Malcolm Grant, cultivateur, et de Louis Leclerc, menuisier de Rivière-du-Loup. À cette date Malcolm Fraser n'est pas encore décédé.

Au même testament,

« dame Marie Allaire cède deux emplacements de quarante pieds par quatre-vingts situés au Cap aux Diamants, rue des Grisons, acquis, l'un de Robert Madden, l'autre de Mathieu McNider, avec ensemble une maison dessus construite en bois et une autre maison de pierres à deux étages, voisine du Dr. O'Connor. »

En retour, Alexandre Fraser

« s'engageait à payer à la dite dame, en forme de rente et pension alimentaire et viagère, une somme de quarante livres courant et cent livres de sucre du pays, chaque année... »

Il s'agit ici de Marie Allaire, épouse du seigneur Malcolm Fraser (1734-1815). Alexandre Fraser (1763-1837) est leur fils.⁷

Puis, selon les registres de Kamouraska, le 18 juillet 1805, une Marie-Louise Allaire (sic), « veuve de Guillaume Fraser de St-Patrice », avait épousé en secondes noces, Joseph Paradis, marchand, veuf d'Osithée (Esther) Lévesque, « avec la permission de Mgr. Joseph-Octave Plessis », dit le document. Les témoins alors présents sont : Joseph April, navigateur, et John McLoughlin. Joseph

Paradis, époux de « Louise Allaire », est inhumé à Rivière-du-Loup le 28 octobre 1818, à l'âge de cinquante ans. Sont présents aux funérailles, Charles Pelletier, Michel Michaud et Malcolm Fraser (lequel?).

Le 5 mai 1819 (Not. Louis Amiot), dame Marie-Louise Allaire, veuve de feu Joseph Paradis, cultivateur de Rivière-du-Loup, fait cession et abandon d'une goélette de 26 pieds à François Bélanger, cultivateur de Rivière-du-Loup, en présence de Charles Grenier, marchand, et Joseph Robichaud; cette donation est gratuite.

Marie-Louise Allaire se marie en troisièmes noces à Rivière-du-Loup le 12 août 1820. Elle est enfin « inhumée à l'âge de soixante et quinze ans à Rivière-du-Loup, le 21 juillet 1829 » ; témoin Joseph Fraser. Si l'âge était exact, cette Marie-Louise Allaire serait née vers 1754.

« Le 19 mars 1822, est inhumée dans le cimetière de Saint-Patrice Marie Allaire, domiciliée en cette paroisse, âgée de quatre-vingt trois ans... » Celle-ci serait effectivement l'épouse de Malcolm Fraser. Si l'on se fie à l'âge déclaré, cette Marie Allaire serait née vers 1739.

Donc, nous savons que deux sœurs Allaire vivaient et furent inhumées à Rivière-du-Loup, filles de François et de Joseph Molleur. Cette dernière finit également ses jours à Rivière-du-Loup. Un neveu Jean-Baptiste Allaire y vécut aussi.

Les deux sœurs Allaire ont épousé deux Fraser, dont la parenté n'est pas évidente. La pauvreté des archives ne nous permet pas, hélas, d'établir un quelconque cousinage. La discrétion prudente des notaires est éloquente.

Le poids des règles juridico-religieuses

Dès 1762, l'évêque de Québec déplorait dans une lettre au curé Trutaut de Kamouraska (évêché de Sainte-Anne, Kamouraska I, lettre du 22 décembre 1762) « ...Les Anglais ne le condamneront point... C'est tout ce que l'on peut faire sous un gouvernement qui tolère le concubinage... »

Dans une autre lettre au curé Maisonbasse de Montmagny, le 27 septembre 1763, l'évêque écrivait :

« Vous ne devez pas marier sans une permission du général ou de son commandant, M. Abercromby, le soldat écossais en question. Le Roy défend les mariages des anglais avec les françaises. Son Excellence m'a enjoint positivement de ne m'y point prêter. »

L'évêque et les curés refusaient de célébrer les mariages mixtes, à moins que le partenaire protestant ne se fasse catholique.⁸ Par ailleurs la loi anglaise déclare invalide un mariage mixte célébré devant un prêtre catholique.

Ces mariages mixtes allaient causer certains troubles aux intéressés, dont un des effets évidents sera de faire sauter les verrous religieux. L'amour étant plus fort que la police, comme chacun sait, il arrivera que des familles, comme quelques Fraser, choisiront spontanément la voie marginale. L'ancêtre Malcolm et son fils Alexandre se pourvoient librement d'épouses en faisant fi des prescriptions tant catholiques que presbytériennes. Peter Fraser, après neuf ans d'union et cinq enfants plus tard, passe contrat devant notaire en 1801 : mariage civil, suivi du mariage protestant et du baptême catholique des enfants. William Fraser ne va à l'église ni pour se marier, ni pour être inhumé; Simon Fraser non plus, quoique ses enfants sont baptisés et mariés catholiques. Seul Jean Fraser est « catholiquement correct », mais il eut une « permission spéciale de l'évêque. »

L'Irlandais John McLaughlin sert d'intermédiaire; il est souvent parrain aux baptêmes des enfants Fraser, et témoin dans des contrats.

Or, on a beau défier les prescriptions, la réalité a tôt fait de vous rattraper au détour. Le mariage, quand surtout il fructifiait en progéniture, constituait la voie légale obligée, de telle sorte que les concubins et les enfants naturels se trouvaient exclus de la communauté. Ils demeuraient comme « hors du commun », « excommuniés » au sens légal du mot, sans existence juridique. Donc, sans droits légaux, ne pouvant hériter, ni tester, les problèmes inévitables de succession, de patrimoine à sauvegarder pour les enfants, allaient forcer les intéressés à régulariser tôt ou tard leur situation. Marie Allaire et Joseph Chassé font leur contrat en tant que « fille majeure » et on omet de men-

tionner le nom de leur conjoint, ainsi que de leurs enfants. Les héritiers « indiens » et « canadiens » d'Alexandre Fraser vont s'enliser dans des procès de succession.

Cependant, on manque d'informations sur les relations, continuées ou brisées, des épouses avec leur propre famille. Les archives que j'ai consultées ne rapportent pas d'opposition formelle de parents au mariage mixte de leur fille. Cependant on trouve à l'occasion de tels refus concernant un mariage tout catholique entre Canadiens, mais pour des raisons sociales ou morales. Ainsi, Simon Dumont et Claire Boucher ne s'opposent pas à ce que William Fraser et Guillaume Campbell épousent Dorothee et Marie-Louise; mais ils protestent parce qu'Agathe, leur fille cadette « a fui la maison paternelle pour se marier avec François Jeanneau sans le consentement des dits pères et mères... » (Not. Saindon : 15 juillet 1777). Agathe avait quand même 32 ans. Étonnant!

En somme, il y eut beaucoup de courtoisie de toutes parts, une tolérance fort louable.

Références

1. LECLERC, Jean, *Le Saint-Laurent et ses pilotes, 1805-1860*, Leméac, 1990.
2. HUDON, Paul-Henri, *L'Ancêtre*, vol. 21, n° 9, mai 1995 : « Jean-Baptiste Bonenfant, marchand de Rivière-Ouelle », sur Jean-Baptiste Marcoux.
3. GALLANT, Patrice, *Les Registres de la Gaspésie*, p. 510.
4. Lower Canada Land Papers, Book «E», p. 232.
5. HUDON, Paul-Henri, *Estuaire généalogique*, n° 42, mai 1992, p. 30.
6. MICHAUD, Robert, *L'Île Verte, vue du large*, Leméac, 1979, 353 pages, p. 162, 180 et al.
7. BROWN, George T., *L'Ancêtre* : Vol. 19, n° 7, mars 1993, « Qui est Marie Allaire? ».
8. LEMIEUX, Lucien, *Histoire du catholicisme québécois*, Boréal, Tome 1, p. 275.

Autres sources

- LEBEL, Réal, *Au pays du porc-épic : Kakouna*, Comité des fêtes, 1975, 296 pages.
- LIZOTTE, Louis-Philippe, *La vieille Rivière-du-Loup...* Éd. Garneau, 1967, 175 pages.
- Registres de Kamouraska, Saint-André, Rivière-du-Loup, Cacouna, L'Isle-Verte, St. Andrew.
- Greffes des notaires Louis Cazes, Charles Stewart, Alexandre Dumas, Colin, Thomas Pitt, Jean-Baptiste Taché, Duberger, Casault, Augustin Dionne, Laforce.

L'Événement de 1897

Recherche : Jacques Saintonge

Mort d'un vieux patriote – Un vétéran de 1837 décédé à Roxton Falls

M. Jean-Baptiste Lusignan, ancien marchand de St-Denis, et père de MM. Alphonse, Aurèle, Louis, Joseph, Azilda et Anne Lusignan, est décédé cette semaine à Roxton Falls, à l'âge de 78 ans.

M. Lusignan assistait à la bataille de St-Denis, où son père, dont le nom figure au monument des braves au cimetière de la Côte des Neiges, tomba sous les balles des bureaucrates.

Sa fille, Mlle Anna Lusignan, est l'épouse de l'hon. M. Pascal Poirier, sénateur du Nouveau-Brunswick.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à Roxton Falls. (29 janvier 1897)

Hommage à un Canadien-français

Nous lisons ce qui suit dans le plus grand organe de choses maritimes de France, *Tablettes des deux Charentes* :

Un ancien député de l'Assemblée Législative, M. Faucher de Saint-Maurice, qui fut capitaine du 2^e bataillon d'Afrique, vient de publier à l'imprimerie Demers, 30 rue de la Fabrique, à Québec, un intéressant ouvrage intitulé : Notes pour servir à l'histoire des officiers de la marine et de l'armée françaises qui ont fait la guerre de l'Indépendance américaine. Ce livre est un recueil, joliment écrit, des scènes de la vie européenne et américaine sur la fin du siècle dernier. Il est curieux à plus d'un titre. On y rencontre, fort bien mise en relief, la physionomie du duc de Lauzon et du chevalier Chastellux, à côté du tableau de l'armée et de la marine françaises au temps de Washington. L'œuvre mérite d'être lue; elle le sera sûrement. (12 février 1897)

Mort d'un zouave

M. Cyrille Roy, ancien zouave pontifical, est décédé hier à Bienville, Lévis, à l'âge de 55 ans et après une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

M. Roy est allé à Rome, en 1868, s'enrôler dans l'armée du Pape avec le premier détachement de zouaves canadiens. Après deux ans de service il revint au Canada.

Mais, quelques mois après son retour, l'armée piémontaise se mit en marche pour envahir les états pontificaux. Aussitôt M. Roy reprit le chemin de Rome pour aller défendre de nouveau le Siège de Pierre menacé par les révolutionnaires et les carbonaristes italiens. Rendu à Brest, France, notre croisé canadien, qui faisait alors partie du septième détachement, dut faire un séjour de trois semaines sur les côtes de la Bretagne, parce que la guerre était déclarée entre la France et la Prusse. Dans l'entervalle (sic), Rome dut ouvrir ses portes à l'ennemi et céder à la force brutale; Pie IX était devenu prisonnier au Vatican. L'armée pontificale ayant été licenciée par le Vicaire de Jésus-Christ, le septième détachement de zouaves canadiens quitta Brest et revint au Canada.

M. Roy retourna à Lévis où il a toujours demeuré depuis.

Les funérailles de ce brave auront lieu demain matin à huit heures à l'église Bienville. Ses anciens compagnons d'armes sont priés d'assister à cette cérémonie funèbre et de payer ce dernier tribut d'hommage à leur camarade.

Nous prions la famille du défunt d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances. (12 février 1897)

Jean Cabot

On sait que l'on s'efforce de certains côtés de découronner notre Jacques Cartier et de lui enlever la gloire d'avoir découvert le Canada. C'est à Jean Cabot que l'on voudrait attribuer cet honneur.

À tous ceux qui auraient pu se laisser prendre aux raisonnements de nos prétendus rectificateurs de l'histoire, nous conseillons la lecture de l'appréciation suivante, que nous trouvons dans une revue bibliographique digne de toute confiance, d'un ouvrage anglais sur ce sujet.

John Cabot, the Discover of North-America, and Sebastian, His Son a chapter of the Maritime History of England under the Tudors (1496-1557), by Henry Harrisse, London, Benjamin Franklin Stevens; Paris, Wetter, 1895, in-8 de XII 503 p. Prix 40 fr.

Il y a quatorze ans, M. Harrisse publiait, dans le Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e, un travail sur Jean et Sébastien Cabot, constituant une véritable démolition des données jusqu'alors admises sur ces deux navigateurs, (Paris, Leroux, 1882 in-8). L'ouvrage que le même auteur a récemment fait paraître sur le même sujet, avec cette épigraphe : « On ne doit aux morts que la vérité », contient la même thèse, mais corroborée et précisée de telle manière qu'il devient impossible de ne pas en adopter aujourd'hui des conclusions.

Ce serait un travail intéressant que l'examen minutieux de cette étude critique, faite avec une profonde érudition et conduite avec une méthode vigoureuse : bornons-nous à dégager quelques-uns des principaux résultats obtenus par l'auteur. Jean Cabot est un Vénitien d'adoption (p. 6); quant à Sébastien, il est un Vénitien de naissance (p. 35). Le premier voyage accompli par les deux navigateurs doit être placé en l'année 1497 (p. 62), mais il est bien difficile de savoir exactement ce qu'ils y ont découvert, car Sébastien Cabot a copié sur son planisphère une carte française de Nicolas Desbiens (p. 95), et ses assertions relatives à son premier atterrissage en Amérique du Nord ne méritent guère créance.

Elles sont, en effet, en contradiction avec le dessin et les légendes du planisphère de 1544, et sont entièrement basées sur les découvertes exécutées par Jacques Cartier en 1534 et 1536, nullement sur celles de Cabot lui-même (p. 100). Ces différents plagiats n'ont au reste rien de surprenant, car Sébastien Cabot était capable de déguiser la vérité à l'occasion, quand il y trouvait son intérêt (p. 115). M. Harrisse ne conteste pas la réalité du second voyage; mais il lui semble très probable qu'il a échoué, (p. 141) : Quand au troisième, il est, dit-il, purement imaginaire (p. 148). En ce qui concerne enfin l'expédition à la Plata, au cours de laquelle Sébastien Cabot fit preuve d'une couardise extraordinaire (p. 235-236), elle n'a pas ajouté aux connaissances antérieures que l'exploration de cin-

quante-six lieues fluviales sur le Rio Paraguay (p. 263). Il n'y a là rien qui permette de faire de Sébastien Cabot un des navigateurs les plus grands du XVI^e siècle.

Est-il du moins un cosmographe remarquable? Nullement, répondrons-nous après la lecture du livre de M. Harrisse; sur ce point encore, la postérité a été mystifiée. L'infériorité cartographique de Sébastien Cabot est évidente (p. 287); il n'a jamais; quoi qu'on ait prétendu, fait la moindre découverte magnétique (p. 295), et de ses deux méthodes pour l'observation de la longitude, la première n'est pas originale, (p. 300) et la seconde conduit à une erreur de soixante degrés, soit d'un sixième de la circonférence terrestre (p. 308)! Enfin, ses théories nautiques ne tiennent pas debout (p. 317). Sébastien Cabot n'a donc pas plus de valeur comme cosmographe que comme navigateur; il n'a même pas le mérite, M. Harrisse le démontre (p. 363), d'avoir influé sur les découvertes maritimes anglaises au XVI^e siècle!

Ce résumé succinct du livre de M. Henry Harrisse, dépouillé de toutes les preuves accumulées par l'auteur, surprendra peut-être plus d'un lecteur. Avant de conclure, il convient d'étudier cet ouvrage, d'en examiner soigneusement tous les chapitres, constituant en réalité autant de petites dissertations spéciales, d'en lire les notes et l'appendice, de se reporter enfin au volume de 1892 et de le comparer avec le livre italien de M. Tarducci. Peut-être, sur certains points de détails, un érudit fera-t-il quelques réserves; mais il approuvera M. Harrisse d'avoir rédigé l'impitoyable réquisitoire que constitue en réalité son beau travail, et il le félicitera de faire ainsi la guerre aux légendes qui encombrant, comme toute autre histoire, l'histoire de la géographie.

Une liste de tous les documents originaux contemporains relatifs aux deux Cabot, contenant des textes totalement inédits ou des traductions anglaises nouvelles d'actes importants (N^{os} 11, 12, 19, 51, 59, etc.) et un excellent index contribuent, avec de fort belles reproductions des cartes anciennes et quelques croquis, à faire du livre dont nous venons de rendre compte le digne pendant de l'ouvrage publié en 1882, sa continuation et son complément.

Henri Froidevaux
(13 février 1897)

* * * * *

Travaux en cours

Compilation : Henri-Pierre Tardif

Linteau, Lise (3641) : Réalisation de lignées ascendantes directes des personnes suivantes : Jérémie Linteau et Marguerite Conway de Sainte-Catherine; Victor Webstek et Virginie Lacroix de Lorette; Praxède Lauriault (Loriot) et Herménise Bourdon de Saint-Ubalde; Philius Gendron et Florida Therrien de Saint-Ubalde et Saint-Casimir; Augustin Matte et Hélène Gingras (Neuville).

Rhains, Laval (3218) : Recherche et compilation de tout document : photos, citations, mentions, actes notariés, articles de journal ou revue, contrats, comptes, etc. relatifs au patronyme Rhains et toutes ses variations. Le premier ancêtre arrivé au Canada vers 1827 à La Malbaie, portait le nom de George Rhands (Rands).

Martin, Camille (3629) : Arbre généalogique complet de mes familles Martin et Champagne. Généalogie descendante de mon ancêtre Pierre Martin marié à Marie Buot à Château-Richer en 1670. Il demeurait à l'Île d'Orléans. Migration de ses descendants.

Linteau, Léo (3278) et Reine Gagnon-Linteau (2594) : Dictionnaire des familles Linteau. Biographies du premier ancêtre Linteau et de Nicolas-Alexis-Antoine Hébert. Généalogie des familles Linteau, Allard, Hébert dit Lecompte et Demers.

Guguy, Nicole (3393) : Rédaction d'une brève histoire de la région de Trois-Rivières et Bécancour à travers mes ancêtres en lignes directes et collatérales. Base de données complète sur ces ancêtres : Guguy, Roy et Lavigne dit Rivard.

Larin, Robert (1390) : Les Canadiens passés en France après la conquête. Les Protestants en Nouvelle-France. La contribution du Poitou au peuplement de la Nouvelle-France. La population de l'Acadie à l'époque des déportations.

Perrier, Christiane (3636) : Histoire et généalogie des familles Perrier des régions de Pointe-Claire, Saint-Benoît-du-Lac et Sainte-Adèle. Lignées, contrats de notaires, concentration, avoirs, etc.

Coudé, Anick (3649) : Réalisation de mon arbre généalogique, pour les familles Coudé et Privé.

Dompiere, Rose (1841) : Recherches sur les Masson de la Grosse-Île. Recensement et courte biographie de tous les Masson, c'est-à-dire quatre générations qui ont vécu sur l'île de la quarantaine de 1832 à 1937.

Bouchard, Céline (3632) : Arbre généalogique de mes familles Savard et Durand, ainsi que celui des familles de mon époux, les Bouchard et Simard. Histoire des quatre premiers ancêtres de ces familles.

Fortier-Roy, Micheline (3191) : Généalogie de mes familles Bédard, Auclair. Fortier, Lamarre, Couture et Roy. Recherches sur les décès de Joseph-Nazaire Bédard et de Marie-Audélie Auclair.

Prémont, Daniel (1008) : Recherches sur les familles Prémont et Primeau. Généalogie descendante de l'ancêtre Jean Primont qui épouse Marie Auber à Château-Richer le 2 décembre 1663.

Roy-Brien, Lucie (1694) : Recherches sur les familles Roy descendant de Nicolas LeRoy et Jeanne Lelièvre et sur les familles Grenier. Description de la vie des femmes de ces familles.

Carrier, Charles A. (3519) : Compilation d'un dictionnaire généalogique des familles Carrier. Lieu d'origine de l'ancêtre et lieu où il s'est établi. Information sur les Carrier renommés.

Gamache, Lisette (2886) et Lise Gamache (2887) : Histoire de la famille Gamache à Québec et en France. Recherche de renseignements concernant les familles Cadot et Potel.

Michaud-Yates, Mary (3293) : Recherches sur les Michaud et les Sirois de Trois-Pistoles, les Bilodeau et Giroux de la Beauce, ainsi que sur les Pelletier et les Albert.

Saint-Pierre, Rosaire (0206) : Préparation d'un supplément au dictionnaire généalogique des familles Saint-Pierre/Dessaint publié en 1992.

Boutet, Jacques (2336) : Préparation d'un dictionnaire des familles Boutet d'Amérique.

Perron, Denyse (2534) : Compilation des baptêmes et sépultures, ainsi que l'histoire des dernières générations pour mes familles **Perron, Girard, Lavoie et Boyer**.

Deschenes, Harold R. (0213) : Histoire et généalogie des familles **Deschaines, Deschênes, Mainville, Minville, Miville** ainsi que **Richard de Cap-Saint-Ignace**.

Bisson, Marie-Marthe (1697) : Compilation de tous les baptêmes (naissances), mariages et sépultures de mes familles **Bisson et Rochette** (côté maternel).

Bernard, Lawrence (1405) : Recherches de tous les descendants de **Bernard Gonthier** qu'on retrouve aujourd'hui sous les noms de **Gonthier, Gauthier et Bernard**.

Pagé, Normande (3120) : Recherche de noms, lieux et autre informations du côté de la France, pour mes ancêtres **Jolicoeur, Pilet dit Jolicoeur et Grondin**.

Gilbert, Thérèse (2814) : Recherches sur les familles **Gilbert, Dupuis, Paquet, Bilodeau, Champagne, Lambert, Bois, Leduc, Sauvé, Laplante et Pilon**.

Lepage, Louis (3222) : Recherches sur toutes les familles portant le patronyme **Lepage** et publication d'un dictionnaire généalogique de ces familles.

Cocks Anick (3643) : Histoire et généalogie de la famille **Cocks**, de religion protestante et d'origine écossaise, au Québec au début du XX^e siècle.

Pelletier, Marc (3651) : Ascendance paternelle (**Pelletier**) et maternelle (**Roberge**). Feuilles de famille de mes parents, grands-parents, etc.

Bégin, Ghislain (2585) : Histoire et généalogie des familles **Bégin et Roy**. Tableau généalogique de certaines familles de l'Abitibi.

Delarosbil, Réjeanne (1913) : Généalogie de la famille **Delarosbil** et origine de l'ancêtre **Bertrand D'Arosbille**, peut-être basque.

Morissette, Marguerite (3048) : Terrier et notes historiques pour mes familles **Gagné, Poirier, Plourde, Delisle et Boisjoly**.

Conseiller, Yvan (3630) : Recherches sur les **Conseiller** qui descendent à l'origine d'une famille **Rath** de souche allemande.

Chapdelaine, Jacques (3639) : Recherches sur mes familles **Chapdelaine** (côté paternel) et **Létourneau** (côté maternel).

Drolet, Richard (3634) : Arbre généalogique de mes familles **Drolet et Martel** et histoire des premiers ancêtres.

Bouchard, Jean-Pierre (2333) : Généalogie des familles **Chatigny**. Diffusion des gènes récessifs dans l'isolat de Charlevoix.

Dubois, Jeanne-d'Arc (3459) : Biographies de mes ancêtres **Dubois, Labbé, Vaillancourt, Labrecque, Lachance et Comeau**.

Richard, Joseph-Édouard (3625) : Histoire et généalogie des familles **Richard, Guimont, Marceau et Tremblay**.

Gingras, Renée (3043) : Histoire et généalogie des familles **Bédard, Grégoire, Paré, Montminy, Allaire et Monet**.

Turgeon, Jean-Marc (2895) : Ascendance et histoire de mes familles **Turgeon, Mercier, Robitaille et Rouleau**.

Murray, Isabelle (3546) : Histoire et généalogie de mes familles paternelle et maternelle : **Murray, Girard et Tremblay**.

Gosselin, Jacques (2518) : Histoire de ma famille **Gosselin**, à partir des actes notariés et autres références.

Lavoie-Bertrand, Jeannette (3626) : Recherches sur mes familles **Lavoie, Langlais, Allawin, Bertrand et Leblanc**.

Grenier, Sylvie (3642) : Histoire et généalogie des familles **Grenier** (côté paternel) et **Couture** (côté maternel).

Simoneau, Marthe (3297) : Recherches sur mes familles **Laurendeau, Nicole, Deneau, Masson et Mathurin**.

* * * * *

Regard sur les revues

par Jean-François Tardif

Magazine Gaspésie – vol. 33, n° 3, hiver 1997 – 80, boul. Gaspé, C.P. 680, Gaspé, QC, G0C 1R0.

- Deuxième article sur les plus vieilles familles en Gaspésie : famille **Legouffe**.

Héritage – novembre 1996 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières, QC, G9A 5K2.

- Lignée descendante de Pierre **Levasseur** dit **Lespérance** en Mauricie.
- Les mariages à la gaumine.
- Lignées ancestrales **Jalbert** et **Labbé**.

L'Estuaire généalogique – n° 60, octobre-novembre-décembre 1996 – Société généalogique de l'Est du Québec, C.P. 253, Rimouski, QC, G5L 7C1.

- Nouveau centre de recherche en généalogie de la S.G.E.Q.
- Les malheurs de Jean **Chassé** de Cacouna.
- La petite histoire des Jersiais et des Guernesiais sur la côte nord de la Gaspésie (**Bisson, Corbet, Dumaresq, Fleury, Le Boutillier, Prével**).
- Bottin des associations de familles acadiennes (**Allain, Babin, Leblanc**).

Connections – vol. 19, n° 2, décembre 1996. Quebec Family History Society, P.O. Box 1026, Pointe-Claire, QC, H9S 4H9.

- The Loyalists of Quebec : The American Loyalists – Exiles and Refugees.
- What Kind of People were our Ancestors?
- Some Historical Insights to Help with Genealogical Research in Quebec.
- Land Records – Quebec.

Cap-aux-Diamants – n° 47, Automne 1996 – Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C.P. 609, Haute-Ville, Québec, QC, G1R 4S2.

- Nos ancêtres : Êtes-vous né un 25 décembre? (Jean **Noël**, François **Noël** et Maurice **Noël** dit **Labonté**).

Nos Sources – vol. 16, n° 4, décembre 1996 – Société de généalogie de Lanaudière, C.P. 221, Joliette, QC, J6E 3Z6.

- Familles de **Granpré, Beaudry, Magnan** et de **Lorimier**.
- Les **Charest** n'ont pas eu de patronyme.
- La famille acadienne des **Melanson**.
- Notes traditionnelles de Jean **Thériault**, né en 1737.
- **Aimé Thériault** (1814–1895).
- Les transports au début de la colonie (1600 à 1900).

La souvenance – vol. 8, n° 4, décembre 1996 – Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdelaine Inc., 1150, boul. Walberg, Dolbeau, QC, G8L 1G9.

- Le Père **Paul Huet**, missionnaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Les origines de Saint-Stanislas.
- Recensement effectué à Dolbeau le 1^{er} mai 1929 (**Morin, Noley, O'Connell**).
- La généalogie de Lionel **Pronovost** (**Rouillard** dit **Prénoveau, Rouillard, Prénovost**).
- Courte biographie de l'ancêtre **Antoine Roy** dit **Desjardins**.
- L'étable du p'tit François (**François Gaudreault**).

Charlevoix – n° 24, décembre 1996 – Société d'histoire de Charlevoix, C.P. 1438, Baie-Saint-Paul, QC, G0A 1B0.

- Le Père de **Charlevoix**, jésuite et historien (**Pierre-François-Xavier de Charlevoix**).
- **Kathleen Daly** et **George Pepper** : cueilleurs d'instant en Charlevoix.
- Les mariages de Charlevoix (suite) : Baie-Saint-Paul (1821–1829).

Au fil des ans – vol. 8, n° 4, automne 1996 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare, QC, G0R 3J0.

- **Cornélius Krieghoff**, son auberge de campagne, et nos traditions hivernales en Bellechasse.
- Histoire de famille : les **Noël**.
- Fête de Noël en Bellechasse.

Le Bercaïl – vol. 5, n° 2, novembre 1996 – Société généalogique de l'Amiante, 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines, QC, G6G 1N1.

- Lignée ancestrale **Blais et Nadeau**.
- Les magasins généraux : **Alphonse Blais** de Thetford Mines, **O'Brien** de Black Lake, Jos.-**Honoré Nadeau** d'East Broughton et **Wellie Hamann** de Saint-Méthode.
- La SAHRA : La Société des archives historiques de la région de l'Amiante.
- Hommage à nos soldats : **Joseph Croteau**.

Toronto Tree – vol. 27, Issue 6, November/December 1996 – Ontario Genealogical Society, Toronto Branch, P.O. Box 47, Station Z, Toronto ON, M5N 2Z3.

- Cemetery Defense Fund Launched : Clendenen Cemetery of Markham.
- Early Canadiana : The Microfiche Collection from the Canadian Institute for Historical Microreproductions a Little Used Source of pre-1900 Material for Genealogical and Historical Research.

- Further Cemetery Closure News : Prospect Hill Cemetery of Newmarket and St. Albans Anglican Cemetery of Palgrave.

Le Chainon – vol. 14, n° 2, Automne 1996 – Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, C.P. 1363, Succ. B, Sudbury, ON, P3E 5K4.

- Histoires de mariages.
- Vingt-deux filles du Roi dans notre famille (**Marie Blanchard**, **Barbe Duchesne**, **Charlotte Jolivet**, **Marguerite Viart**).
- Courte biographie de **Pierre Jamme dit La Carrière**.

Links – vol. 1, n° 1, Fall 1996 – Vermont French-Canadian Genealogical Society, P.O. Box 65128, Burlington, VT 05406-5128, USA.

- Our Coat of Arms
- The Name Vermont- Green Mountain Lives Installment : **Father Azarie Couillard-Després**.
- **Louis Franquet** : Voyages – Where in Acadia? Place Names in Acadian History and their Modern Day Equivalent.
- Familles **Vallièrre**, **Valier**, **Valyear**...

* * * * *

Les amitiés généalogiques canadiennes-françaises

Dans le cadre des journées de l'Amicale des familles d'alliance canadienne-française organisée par Les amitiés généalogiques canadiennes-françaises, voici le programme des journées canadiennes :

Dimanche, 9 mars 1997 : découverte des alliances canadiennes de la famille **Desmons-Ferrand** (Origny, La Salle et La Picherie en Châtelleraudais) et communication de documents inédits de la famille de **René Descartes** (familles **Brochard**, **Ferrand** et **Sain**).

Participation : 125 Frs (visites et déjeuner compris)

Judi, 1^{er} mai 1997 : journée découverte des alliances canadiennes des familles **Brouillard** (Chambon-sur-Creuse), **Parent** (Leugny) et **Sau-**

vageau (Marcé-sur-Esves). Région de la Roche-Posay.

Participation : 130 Frs (visites et déjeuners compris)

Dimanche, 4 mai 1997 : Circuit découverte des origines du pionnier québécois **Simon Bourbeau** (Inédit). Documents présentés sur place au cours de la visite. Départ de Châtelleraud.

Participation : 150 Frs (visites et déjeuner compris)

Adresser toute correspondance à : Les Amitiés généalogiques canadiennes-françaises, B.P. N° 10, 86220, Les Ormes, France. Les horaires et lieux de rendez-vous seront communiqués ultérieurement aux participants inscrits à l'avance.

* * * * *

Courrier de la bibliothèque

par René Doucet

Dons de volumes

- De Raymond Tanguay. *Lignée directe de Marcel Lagacé époux de Noëlla Ruel --- Arthur Eugène Adélarde Barbeau époux de Anne-Marie Fernande Cécile Blais --- Yvon Tanguay époux de Yvette Lemieux.*
- De Jean-Paul Gagnon. *La Gagnonnière*, vol. 4, n° 2, mai 1989, n° 4, novembre 1989.

Dons de l'auteur

- DUBOIS, André, *Répertoire des mariages des familles Dubois (hommes)*, 1996, 219 p. En vente chez l'auteur, 34, carré F.-X.-Lemieux, Lévis, QC, G6W 1H2 au prix de 24,00 \$ (Canada) ou 26,00 \$ US (États-Unis et autres pays), frais de poste inclus.
- BERNIER, Cyril, *Dictionnaire généalogique des Bernier*, 2 volumes, 1996, 846 p. En vente chez l'auteur, 227, rue Foisy, Saint-Eustache, QC, J7P 4B5 au prix de 50,00 \$ plus 5,00 \$ de frais de poste.
- VACHON, Micheline et Mariette, *Ascendants de Paul Vachon (1653-1996)*, Publicité LVL, 1996, 175 p. En vente chez Mariette Vachon-Cloutier, 2528, rue Saint-Germain, Plessisville, QC G6L 2J6 au prix de 50,00 \$ plus 4,00 \$ de frais de poste.
- LAFLAMME, Christian, *Dossier de recherche sur le couple Charles Kemner dit Laflamme et Caroline Naud dit Labrie, mariés le 23 février 1857 à Saint-Lazare*, 1996, 81 p.
- CHAREST, Jean-Pierre, *Ascendance directe Charest. Histoire généalogique et origines françaises*, 1996, 27 p.
- CHRISTIAN, George et Richard, *Ascendancy of Robert-Raymond Blais*, 1996, 229 p.
- DORÉ, Raymond, *Three Doré with Descent in New France*, 1996, 26 p.
- PAQUIN, Roger, *Tableau généalogique de Claude Paquin.*

Acquisitions

- LAMARCHE, Guy et Marcel, *Dictionnaire de mariages des familles Lamarche*, 1996, 419 p. --- COLLABORATION, *Mariages de Saint-Pie-X de Grande-Île 1960-1990*, Soc. hist. et généal. de Salaberry, , 20 p. (3-7016) --- *Mariages de Sainte-Barbe 1882-1989*, Idem, 1989, 50 p. (3-6819) --- *Mariages de Saint-Urbain Premier de Châteauguay 1853-1989*, Idem, 1989. (3-6917) --- GOSSELIN, D., *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, Î.O. Origine canadienne des Gosselin d'Amérique*, 1919, 324 p. --- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p. (4-6000 tru) --- BOUCHARD, Léonard, *Saint-Ferréol-les-Neiges, son histoire*, 1971, 253 p. (3-1704) --- NOPPEN, Luc, *Notre-Dame de Québec*, Éditions du Pélican, 1974, 283 p. (2-2014) --- MORIN, Gail, *Manitoba Scripts*, Quintin Publ., 1996, 368 p. (3-C040) --- *Metis Families. A Genealogical Compendium*, Idem, 2 volumes, 1996, 1279 p. (3-C040) --- LAVERGNE-GIGUÈRE, Yvette et Nicole ARVISAIS-LANDRY. *Paroisse Saint-Barnabé répertoire des sépultures 1833-1988*, (3-4316) --- SÉGUIN, André, *Répertoire des mariages par ordre alphabétique des prénoms*, Association des Séguin d'Amérique, 1996, 137 p. --- *Répertoire des mariages par ordre alphabétique du nom de famille des conjoints*, idem, 1996, 136 p. --- LALIBERTÉ, Serge, *Naissances et décès paroisse Sainte-Anastasia de Lachute 1878-1899*, 1996. (3-7407)

Dons d'associations de familles

À moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est :
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

- Familles Tardif d'Amérique inc., *Le Tardif Fusion*, vol. 7, n° 4, décembre 1996.
- Descendants des Fréchette inc., *La Voix des Fréchette*, vol. 6, n° 2, décembre 1996.
- Asselin inc., *Asselinformation*, vol. 17, n° 1, décembre 1996.
- Familles Drapeau inc., C.P. 25513, Boucherville, QC, J4B 8A2, *Bulletin*, vol. 5, n° 1, décembre 1996.
- Familles Déry d'Amérique inc., *L'Aiglon*, vol. 8, n° 4, automne 1996.
- Familles Nau inc., *La Voix des Nau*, vol. 3, n° 4, décembre 1996.
- Dubé d'Amérique, *Le Bé*, n° 4, décembre 1996.
- Descendants de René Duchesneau dit Sansregret inc., *Le Chesneau*, vol. 8, n° 1, décembre 1996.
- Descendants de Pierre Miville inc., *Le Fribourgeois*, vol. 8, n° 1, hiver 1997.
- Familles Roy d'Amérique, *Les Souches*, vol. 2, n° 1, décembre 1996.
- Familles Veilleux inc., *L'Éveilleur*, vol. 7, n° 1, octobre 1996.
- Familles Robitaille inc., *Les Robitailleries*, vol. 1, n° 1, printemps 1989, à 8, n° 2, été 1996.
- Morin d'Amérique, *Le Morinfo*, n° 20, décembre 1996.
- Label d'Amérique inc., *Le Bel Avis*, vol. 3, n° 4, décembre 1996.
- Familles Poulin inc., *Poulinfo*, vol. 6, n° 1 à 4, 1996.
- Descendants de Jean Garceau dit Tranchemontagne, 3564, Loisselle, Saint-Hubert QC J3Y 7X4, *Garceau d'hier à demain*, vol. 3, n° 3, automne 1996.
- Descendants de Lazare Bolley inc., C.P. 214, Rouyn-Noranda, QC, J9X 5C3, *Le Bolley*, n° 15, décembre 1996.
- Descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher(1655) inc., *Le Manousien*, vol. 5, n° 2, hiver 1996-1997.
- Familles Ouellet-te inc., C.P. 28, La Pocatière, QC, G0X 1Z0, *Le Houallet*, vol. 28, n° 4, décembre 1996.
- Familles Bérubé inc., *Le Monde Berrubey*, vol. 9, n° 1, hiver 1997.
- Séguin d'Amérique, 231, rue de Brullon, Boucherville, QC, J4B 2J7, *La Séguinière*, vol. 6, n° 4, décembre 1996.
- Lacombe inc., 2266, rue de Mexico, Laval, QC, H7M 3C9, *La Voix des Lacombe*, vol. 10, n° 4, décembre 1996.
- Boutin d'Amérique inc., *Le Journal des Boutin d'Amérique*, vol. 8, n° 2, décembre 1996.
- Familles Morency inc. *Le Bauché dit Morency*, vol. 6, n° 3, décembre 1996.
- Tremblay d'Amérique, *La Tremblaie*, vol. 17, n° 3, décembre 1996.

Nos membres publient

- POTTRAS, Jean-Guy, *Recensement 1891 comtés de Madawaska et de Victoria, Nouveau-Brunswick*, 1996, 522 p. --- *Recensement 1901 comtés de Madawaska et de Victoria*, 1996, 603 p.
- POULIOT, Ghislain (traducteur), HOWARD, Joseph Kinsey, *L'empire des Bois-Brûlés*, Éditions des Plaines, 1989, 515 p. Cette œuvre retrace la vie tourmentée de Louis Riel. Toutefois elle est loin de n'être que sa biographie. Une foule pittoresque de personnages de premier plan y sont brillamment campés. Mais l'auteur s'est imposé la tâche encore plus considérable de raconter l'histoire des Métis des Plaines, l'épopée tragique d'un peuple tiraillé entre ses ancêtres antagonistes, dépouillé de sa terre malgré une résistance extrêmement courageuse. Ce volume est disponible chez l'éditeur, C.P. 123, Saint-Boniface, MB, R2H 3B4 au prix de 30,00 \$ plus 6,00 \$ de frais postaux.

Dons en argent

	Anonyme	100,00 \$	1134	Clément Chabot	5,00 \$
0003	G.-Robert Tessier	100,00 \$	1786	Cécile de Lamirande	5,00 \$
3034	Adrien L. Ringuette	20,00 \$	2533	Raymond Gauthier	5,00 \$
3304	Noël Dombrowski	25,00 \$	2571	Éric Montambault	5,00 \$
3296	Paul Diné	10,00 \$	2959	Philippe Thibault	5,00 \$
0213	Harold R. Deschenes	5,00 \$			

Merci aux personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

* * * * *

Service d'entraide

par Marcel Garneau

Demandes

- 3870 (Errata – demande parue dans *L'Ancêtre* de janvier 1997) Mariage de Wilfrid **Martin** et non **Pelletier** (Phydime–Ludger et Marie **Guy** (**Guay**) né le 2 février 1883 à Saint-David (co. Lévis). Il résida à Worcester, MA puis à Lawrence, MA en 1952. (L.–M. Martin)
- 3911 Mariage et parents d'Odilon **Fournier** et M.–Jeanne **Laganière**. Leur fils, Roland, épouse Gilberte **Gaudreault** à Sainte-Lucie le 16 juin 1959. (A. Fournier 2664)
- 3912 Mariage et parents de Charles–Auguste **Fournier** et Hénédine **Rioux**. Quatre filles de ce couple se marient à Stokes. (A. Fournier 2664)
- 3913 Mariage des parents de Pierre **Allie** (**Alie**) qui épouse Thérèse **Janelle** (Pierre–François et Thérèse **Prou**) à Saint–François–du–Lac le 19 avril 1819. (G. Christian 2055)
- 3914 Mariage et parents de Mathieu **Tessier** et Marguerite **Carreau**. Leur fille, Madeleine, épouse Pierre **Garnier** à Beauport le 15 janvier 1714. (G. Lortie 3187)
- 3915 Mariage et parents de Louis **Marceau** et Jeanne **Dumast**. Leur fils, Auguste, épouse Joseph **Gagné** à Saint–François, Î.O., le 16 août 1768. (G. Lortie 3187)
- 3916 Mariage et parents de Raphaël **Gagnier** et Joseph **Allaire**. Leur fille, Joseph, épouse Auguste **Marceau** à Saint–François, Î.O., le 16 août 1768. (G. Lortie 3187)
- 3917 Mariage et parents d'André **Robitaille** et Catherine **Chevalier**. Leur fils, Jean–Marie, épouse M.–Agathe **Gauvin** le 6 janvier 1752. (endroit non cité). (G. Lortie 3187)
- 3918 Enfants de Thomas **Bonenfant** (**Goodchild**) et d'Anne **Belliveau** mariés à Notre–Dame de Québec le 28 septembre 1779. (A. Dumont–Losier 3471)
- 3919 Parents de Jean–Baptiste **D'Amours de Louvière** époux de M.–Geneviève **Bergeron**. Le recensement de la Louisiane (9 avril 1766) cite Geneviève **Bergeron** «veuve **D'Amours**» et dénombre 6 enfants de ce couple dont 2 sont nés à Boston, 2 en Acadie et Suzanne en Louisiane. Le contrat de mariage de François **Louvière** le 7 novembre 1798 cite qu'il est né à Boston et qu'il est le fils de Jean–Baptiste et Geneviève **Bergeron**. Qui est ce Jean–Baptiste et d'où vient-il? (C. D'Amours 0309)
- 3920 Mariage et enfants de Noël **Lafrance** (**Pinel**) et Céleste **Ouellet**. Noël épouse en deuxièmes nocés, Scholastique **Lévesque** le 17 mai 1852 et en troisièmes nocés, Esther **Joncas** à Sainte–Anne de la Pocatière le 8 octobre 1867. (R. Gauthier 2533)
- 3921 Parents de Marie **Côté** (n. L'Isle–Verte) qui épouse Alfred **Bolduc** (Antoine et Marguerite **Blouin**) à Salem, MA, le 17 novembre 1895. Ce couple s'établit par la suite à Saint–Gervais de Bellechasse. (P. Labranche 3212)
- 3922 Mariage des parents de Marguerite **Canac–Marquis** épouse de Pierre **Racine**. Pierre meurt en avril 1916 et Marguerite en février 1911. (P. Labranche 3212)
- 3923 Mariage de Clément **Langlois** et Agathe **Chevalier**. Leur fils, Louis, épouse Élisabeth **Richoux** à Notre–Dame de Québec le 9 février 1808. (B. Lebeuf 1682)
- 3924 Mariage et parents d'Hormidas **Cournoyer** et Marie **Péloquin**. Leur fils, Hormidas, épouse Antoinette **Cournoyer** à Notre–Dame de Sorel le 12 janvier 1925. (A. Breton 3415)
- 3925 Mariage et parents d'Alexis **Blanchet** et Françoise **Guérin/Fournier**. Leur fils, Joseph, épouse Marguerite **Bélanger** à Saint–Hyacinthe (Notre–Dame du Rosaire) le 10 novembre 1817. (A. Breton 3415)

- 3926 Parents de Geneviève **Boucher** qui épouse Antoine **Gauthier** à Kamouraska le 9 janvier 1804. (A. Breton 3415)
- 3927 Sépulture de Dominique **Gagnon** (n. 1730) qui épouse en premières noces Marguerite **Girard** en 1750 et en deuxièmes noces Ursule **Pilote** à Les Éboulements en 1761. Un enfant est né de cette dernière union en 1777 à Les Éboulements. (Y. Lévesque 2079)
- 3928 Sépulture de Geneviève **Lavoie** (n. 1759) qui épouse Dominique **Gagnon** à Les Éboulements en 1778. (Y. Lévesque 2079)
- 3929 Mariage et parents de Joseph **Lepage** et Rose-Anna **Dumont**. Leur fils, Raoul, épouse Régina **Rousseau** à Ottawa le 9 juillet 1906. (L. Lepage 3222)
- 3930 Mariage et parents de François-Xavier **Lepage** et Delphine **Duchesne**. Leur fils, Agésilas, épouse Lydia **Gagnon** à Baie-Saint-Paul le 9 octobre 1883. (L. Lepage 3222)
- 3931 Mariage et parents de Hyacinthe **Lepage** et Éliisa **Despins**. Leur fils, Arthur, épouse Virginie **Houle** à Saint-Germain de Grantham le 25 février 1908. (L. Lepage 3222)
- 3932 Mariage et parents de Hypolite **Lepage** et Julie **Lecomte**. Leur fils, Hypolite, épouse Florida **Lafleur** à Sorel (Saint-Pierre) le 17 novembre 1890. (L. Lepage 3222)
- 3933 Mariage et parents de Zotique **Lepage** et Angélique **Grenier**. Leur fils, Adrien, épouse Yvette **Deschambeault** à Beauharnois (Saint-Clément) le 22 juin 1935. (L. Lepage 3222)
- 3934 Mariage et parents de Lucien **Lepage** et Laurette **Harvey**. Leur fille, Georgette, épouse Normand **Rocheleau** à Beauharnois (Saint-Clément) le 21 août 1954. (L. Lepage 3222)
- 3935 Mariage et parents de Domina **Lepage** et Josephine **Sénéchal**. Leur fille, Léonie, épouse Adélarde **Poirier** à Beauharnois (Saint-Clément) le 23 octobre 1926. (L. Lepage 3222)
- 3931 Mariage et parents de Hyacinthe **Lepage** et Éliisa **Despins**. Leur fils, Arthur, épouse Vir-

Réponses

- 3729 Marie **Carle (Kerle)** (Jean-Baptiste et Charlotte **Audon/Rochefort**) épouse Augustin **Rami** (Jean-Baptiste et Marie **Rousseau**) à Châteauguay le 20 octobre 1818. Source : Rép. Drouin, coll. femmes. (R. Gélinas 1508)
- 3781 Jean-Baptiste **Morand/Lorion** (Jean-Baptiste et Madeleine **Toin**) épouse Julie **Marsolet/Lemire** (Jos. et Madeleine **Gaudry**) à L'Assomption le 11 février 1765. Source : Rép. Drouin, coll. femmes (M. Garneau 3000 et M. Lemieux 3380)
- 3784 Jacques **Arrivée/Delisle** épouse Josette **Huneau** (Jos. et Charlotte **Daout** ou **Daguet**). Ct Montréal le 21 janvier 1777. (M. Lemieux 3380)
- 3785 Adalbert **Côté** (Henri et Angèle **Grandmont**) épouse Clémentine (Ernestine) **Daneau** (Félix et Marie **Courchesne**) à Saint-Léonard, comté Nicolet le 2 juillet 1888. (A. Laflamme 3124)
- 3796 Réponse partielle. Jean-René (Ernest) **Lippé** d'origine allemande épouse Françoise **Fuseau** (1740-1810) (Mathurin et Françoise **Serre**) peut-être à Lavaltrie ou Montréal vers 1763. Source : Voir *Mémoires*, SGCF, vol. XXV, n° 4, 1994. (A. Laflamme 3124)
- 3813 Robert **Elliot** épouse Louise **Savoie** de Rivière-du-Loup à Sorel (Christ Church) le 13 mai 1788. Les parents ne sont pas mentionnés. Source : Dict. Jetté. (A. Laflamme 3124)
- 3835 M.-Charles **Pearson** (William et Olive **Bélanger**) épouse Berthe **Bérubé** à New Bedford, MA, en 1898. William **Pearson** épouse Olive **Bélanger** à Saint-Pacôme le 23 avril 1855. Source : Tableau généalogique des mariages du diocèse de Rimouski et complément. (G. Desrosiers 1617)

- 3840 **Isidore Lévesque** (Achille et Marie **Ancil/St-Jean**) épouse **Ernestine Dufour** (Édouard et Onésime **Soucy**) à Sainte-Angèle le 1^{er} mai 1906.
- Édouard **Dufour** épouse **Onésime Soucy** à Mont-Carmel le 17 avril 1882.
(G. Desrosiers 1617)
- 3852 **Barbe Fournier** (Guillaume et Angélique **Gagnon**) épouse **Jean-Baptiste Dubé** à Montmagny le 13 janvier 1767. Cf Dupont. (M. Dubé 1351)
- 3872 **Joseph Huot** (Joachim et Perpétue **Mathieu**) épouse **Léocadie Audette** (Eustache et Domithilde **Hébert**) à Beauharnois vers 1875. Source : Répertoire et microfilms Drouin qui ne donnent pas la date et le lieu précis du mariage. (M. Garneau 3000)
- 3873 **Charles-Amador Belleau** (Jean-Baptiste et Catherine **Berthiaume**) épouse **Cécile Girard** (René et M.-Joseph **Poitras**) à Sainte-Foy le 5 juillet 1745. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3877 **François Dubois** (Étienne et Anastasie **Pinsonneau**) épouse **Marie Renaud/Lavergne** (François et Adrienne **Hébert**) à Nicolet le 1^{er} septembre 1766. Il épousera en deuxièmes noces, **Marie Boucher**, à Wolfetown le 4 juillet 1764. Marie avait épousé **Jean-Baptiste Douillet** à Baie-du-Febvre le 15 juin 1761. Sources : Rép. Drouin, coll. hommes et femmes, Rép. Saint-Nicolas et Nicolet. (M. Garneau 3000)
- 3878 **Antoine Lafrenière** (Joseph et M.-Anne **Lemyre**) épouse **M.-Judith Bergeron** (Charles et Judith **Pailé**) à Louiseville le 11 février 1765. (M. Garneau 3000)
- 3879 **Napoléon Roberge** (François et Marie **Lymberner**) épouse **M.-Alphonsine Bourque** (Louis et Candide **Lafontaine**) à Saint-Stanislas de Champlain le 17 juillet 1877. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3880 **Jean-Baptiste Ouellet** (Julien et M.-Catherine **Asselin**) épouse **M.-Marcelline Trébert** (Louis et M.-Élisabeth **Lemieux**) à Saint-Roch-des-Aulnaies le 23 juillet 1811. (M. Garneau 3000)
- 3886 **Hughes** (Didier selon Drouin) **Jean** (François et Marie **Blackburn**) épouse **M.-Louise Larouche** (Louis et Ursule **Villeneuve**) à Chicoutimi le 27 février 1865. Selon Drouin **Larouche/Gauthier**. Source : Rép. Drouin, coll. femmes. (M. Garneau 3000)
- 3896 (Sous réserve) **Joseph Roy/Châtellereau** (Joseph et Tharsile **Provencher**) épouse **Alphonsine** (non Éloïse) **Dumas** (Delphis (non Adolphe) et Philomène **Vaillancourt**) à Notre-Dame du Carmel, Valmont, le 28 août 1893. **Joseph Roy/Châtellereau** (Michel et Geneviève **Vincent**) épouse **Tharsile Provencher** (Jos. et Marguerite **Beaumier**) à Cap-de-la-Madeleine le 18 janvier 1841. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3901 **Alexis Gosselin** (Louis et Magdeleine **Beaudoin**) épouse **M.-Josephte Plante** (Témoin : François **Beaudoin**) à Saint-Henri de Lauzon le 10 octobre 1796. Drouin ne donne pas les parents de **M.-Josephte Plante**. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3902 **Joseph Grenier** (Charles et Geneviève **Parent**) épouse **Marie Ménard** (André et Marie **Binette**) à Sainte-Marie de Beauce le 23 octobre 1810. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3905 **Joseph Chaillé** (Jean et Rose **Petit**) épouse **Anne Cholette** (Hyacinthe et Jos. **Blondin**) à Notre-Dame de Québec le 11 février 1840. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3907 **Basile Plante** (Joseph et Marguerite **De Rouselle**) épouse **Delphine Poulin** (Louis et Marguerite **Thivierge**) à Saint-Jean, Î.O. le 11 février 1861. Source : Rép. Drouin (M. Garneau 3000)

* * * * *

Corrections aux répertoires

Rép. des mariages comté de Montmagny (1685-1991) - SGQ, Cont. #76.

Pages 265 (H) et 214 (F) - Jean-Godfroy **Letourneau** (Godfroy, Alphonsine Côté et non **St-Pierre**) épouse Julie-Marie-Éva **Hébert** (Ignace, Éléonore Galibois) le 13 janvier 1914 à Berthier-sur-Mer.

Rép. des mar. Secteur Centre de Rimouski 1701-1984) - SGQ en coll. avec la SGEQ, Cont. #45, 2 vol.

P. 628 et 728 **Pigeon**, Pierre, m. St-Germain au lieu de non inscrit, **Roy**, Huguette

P. 94 et 758 **Boulianne**, Ls-Marie (Maurice, M.-Paule **Gaudreau** et non **Gendreau**), m. **St-Pierre**, Francine

P. 267 et 783 **Dubé**, Isidore, m. 23 août 1969 et non 22 août 1965 **Lisette Soucy**

P. 518 et 763 **St-Pierre**, Robert, m. 12 juillet 1975 et non 12 septembre 1975 **Adèle Lévesque**

P. 349 et 724 **Goyette**, Jean-Pierre, m. Palais de Justice et non à Saint-Germain **Pierret Roy**

P. 377 et 381 **Jean**, Donald et non Ronald, m. **Micheline Joubert**

P. 403 et 419 **Landry**, Pierre-P., m. 21 juillet 1979 et non 21 janvier 1979 **Denyse non Denise Lauzier**

P. 2 et 80 **Albert**, Nadia, m. Rivière-Hâtée et non Rivière-Matée **Pierre Boucher**

P. 46 et 819 **Bélanger**, Denis, m. **Martine Valcourt** (Herménégilde et Gabrielle et non **Gabriel Le-chasseur**)

P. 88 et 401 **Bouillon**, Nelson, m. Saint-Germain et non au Palais de Justice **Madeleine Landry**

P. 111 et 661 **Brisson**, M.-Paule, m. **Anicelle alias Anicet Proulx**

P. 133 et 585 **Carrière**, André, m. 22 décembre 1976 et non 2 décembre 1976 **Pierrette Ouellet**

P. 145 et 238 **Chénard**, Germain, m. Saint-Germain et non au Palais de Justice **Francine Dubé**

P. 346 et 353 **Gosselin**, Pierre, m. 1^{er} septembre 1701 et non 1^{er} septembre 1901 **Marie Guérinette**
(premier mariage célébré à Rimouski)

P. 78 et 467 **Lepage**, J.A. Roger, m. Saint-Germain et non à Rimouski **Germaine Bouchard**

P. 434 et 478 **Lepage**, André, m. Saint-Anaclet au lieu de non inscrit **Élisabeth Lavoie**

P. 392 et 529 **Marois** et non **Marais**, Jacqueline, m. **Gérard Lacombe**

P. 481 et 537 **Maassana** et non **Marsana**, Foud Georges, m. **Madeleine Lepage**

P. 596 et 808 **Ouellet**, Rosanne-Dol., m. Saint-Germain au lieu de non inscrit **Jean-Patrice Tremblay**

P. 283 et 612 **Patry**, Claude, m. **Venise et non Denise Fournier**

* * * * *

Nouveaux membres

par Pierre Perron

3645	Deschênes, Marthe	401-2745, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, G1V 4R9
3646	Plante, Jacques	183, rue Aberdeen, Québec, QC, G1R 2C9
3648	Laberge, Lucien	151, rue Benjamin-Sulte, Boucherville, QC, J4B 2L8
3649	Coudé, Nick	810, rue des Loisirs, Saint-Elzéar, QC, G0S 2J0
3650	Trottier, Rachel	7616, rue Marie-Victorin, Lotbinière, QC, G0S 1S0
3651	Pelletier, Marc	3, rue Forgues, Lévis, QC, G6W 1V5
3653	Guy, Roger	741, rue du Père-Dollier, Sainte-Foy, QC, G1X 2T1
3654	Fournier, Jean-Paul	989, av. Suzanne, Laval, QC, H7C 2J4
3655	Chevalier, Thérèse	C.P. 94, Port-Menier, QC, G0G 2Y0
3656	Bisson, Michel	455, 76 ^e Rue Ouest, Charlesbourg, QC, G1H 4R9
3657	Élémond, André	1421, av. Charles, Sillery, QC, G1S 4C6
3658	Careau, Marie-Cécile	221, rue des Ancêtres, Charlesbourg, QC, G2M 1G7
3661	Soc. d'histoire de la Seigneurie de Chambly, C.P. 142, Chambly, QC, J3L 4B1	
3662	Defoy-Faucher, Gemma	540, Grand-Capsa, Pont-Rouge, QC, G0A 2X0
3663	Roussel, Raymonde	2153, av. Royale, Beauport, QC, G1C 1N9
3664	Moisan, Luc	5B-550, rue de l'Aréna, Saint-Nicolas, QC, G7A 1E3
3665A	Robitaille-Martin, Gemma	1657, rue Colmar, Charlesbourg, QC, G1G 2C3
3666	Ebnoether, Nathalie	1041, rue Jorcan, Saint-Jean-Chrysostome, QC, G6Z 1L5
3667	Leblanc, Paul-Émile	10485, rue du Superbe, Québec, QC, G2B 2S1
3668A	Gauthier-Leblanc, Carmen	10485, rue du Superbe, Québec, QC, G2B 2S1
3669	FCGS-Vermont	P.O. Box 65128, Burlington, VT 05406-5128, USA
3670A	Dussault-Chapdelaine, Denyse	896, rue du Belvédère, Saint-Nicolas, QC, G7A 3V2
3671	Pomerleau, Pierre A.	7161, av. Doucet, Charlesbourg, QC, G1H 5M9
3672	Couillard, Gaston	8470, rue de Garonne, Charlesbourg, QC, G1G 3L1
3673A	Martel, Claire	8470, rue de Garonne, Charlesbourg, QC, G1G 3L1
3674	Drolet, Michel	1665, rue Champigny Est, Sainte-Foy, QC, G2G 1A6
3675	Parent, Roger	1080, rue Saint-Aimé, Saint-Lambert, QC, G0S 2W0
3676	d'Anjou, Rémi	646, rue Sainte-Thérèse, Beauport, QC, G1B 1C9
3677	Jean, Denise	872, boul. des Chûtes, Beauport, QC, G1E 2C7

Les numéros manquant à cette liste sont ceux de membres qui ne veulent pas que leur nom soit diffusé.

* * * * *

Décès

M. Lucien Le François, membre 1671, est décédé le 3 septembre 1996 à l'âge de 78 ans. Né à Beloeil du mariage de François-Xavier Le François et Éva Collette, il laisse dans le deuil, 2 garçons, 2 filles et une petite-fille. M. Le François était membre de notre société depuis

11 ans et faisait des recherches sur ses ancêtres paternel et maternel ainsi que sur les familles Gravel et Quantin originaires de la Côte de Beaupré. Nos sincères condoléances à la famille et amis éprouvés.

* * * * *

Invitation

Rencontre mensuelle

- Date : Le mercredi 19 février 1997
- Heure : 19h30
- Endroit : Amphithéâtre, Collège Marguerite-d'Youville
2700, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy.
On peut utiliser les stationnements côté est ou ouest du collège, même s'il est écrit "Stationnement privé" qui ne vaut que pour le jour.
- Conférencier : Boudreau, Claude
- Sujet : *Géographie ancienne*
(Les documents disponibles pour la recherche de la localisation des terres).
- Frais d'entrée de 2,00 \$ pour les non-membres.

Bibliothèque

- Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 8 et 22 février de 13h00 à 16h00.
- Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 4266, pavillon Casault, Université Laval : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciel, etc., aux heures d'ouverture.

Archives nationales

Heures d'ouverture : Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10h30 à 16h30
Mardi et Mercredi : 10h30 à 21h30
Samedi : 8h30 à 16h30.

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Cours de généalogie, 2^e samedi du mois, 9h30 à 12h00, Inscription requise - 644-4795

* * * * *

Port de retour garanti
L'Ancêtre,
C.P. 9066,
Sainte-Foy, G1V 4A8

Société Canadienne des Postes
Envoi de publication canadienne
Numéro de convention 0512524